



Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Rapport d'activités 2023



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Sommaire

1	FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE	4
1.1	LA VIE DU SYNDICAT : LES INSTANCES DE DECISION	4
1.1.1	Le comité syndical	4
1.1.2	Le Bureau	4
1.1.3	La conférence des Maires	5
1.2	LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	6
1.3	ACTIONS FORMATION-DEVELOPPEMENT ADEFPAT	6
1.4	COMMUNICATION DU TERRITOIRE	8
1.5	COMPOSITION DE L'EQUIPE TECHNIQUE	8
2	LES PROGRAMMES EUROPEENS	9
2.1	LE PROGRAMME LEADER 2014-2022 EN COURS	9
2.1.1	Rappel des orientations du programme	9
2.1.2	Mise en œuvre du programme en 2023	9
2.1.3	Etat d'avancement du programme	10
2.1.4	Coopération interterritoriale	10
2.2	LEADER 2023-2027	10
2.2.1	Stratégie du programme	10
2.2.2	Temps de rencontre et de présentation du nouveau programme	11
2.3	APPROCHES TERRITORIALES INTEGREES FEDER-FSE+	11
2.3.1	Stratégie du programme	11
2.3.2	Information et accompagnement des projets	12
2.3.3	Installation du Comité de Pilotage	12
3	CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION	13
3.1	CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE	13
3.1.1	Le Contrat Occitanie 2022-2028	13
3.1.2	Accompagnement du dispositif « bourg centre »	13
3.1.3	Programmations pour le Contrat Territorial Occitanie 2022/2023	13
3.2	LA DOTATION INNOVATION EXPERIMENTATION (DIE)	14
3.2.1	Présentation du dispositif	14
3.2.2	Fiche 1 : Adaptation et résilience de nos bâtiments au changement climatique	14
3.2.3	Fiche 2 : Amplifier la transition écologique du territoire	15
3.3	LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE	16
3.3.1	Elaboration du CRTE (2021 – 2027)	16
3.3.2	La programmation 2023 du CRTE	16
3.3.3	Le suivi des Contrats Petites Villes de Demain	16
4	LA TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE ET ALIMENTAIRE	17
4.1	LES PCAET	17
4.1.1	Rappel	17
4.1.2	Elaboration des rapports à mi-parcours des PCAET	17
4.1.3	Accompagnement des porteurs de projets	18
4.1.4	Le Réseau Bouge Ton Climat	18
4.1.5	Lancement du 3eme appel à projets pour le fonds « Coup de Pousse »	20
4.1.6	Emergence de nouvelles actions structurantes	21
4.1.7	Les actions de mobilisation des élus face aux enjeux de la transition écologique	23
4.2	VERS UNE FABRIQUE LOCALE DE TERRITOIRES EN TRANSITION	24
4.2.1	Rappel sur les enseignements du parcours des territoires pilotes de la transition avec la Fabrique de la transition	24
4.2.2	Coopération et approche systémique – organisation d'une formation pour les managers	24
4.2.3	Organisation d'une première journée de formation	25
4.2.4	Animation de nos réseaux d'agents de développement et mise en réseau des acteurs	26
4.2.5	Révision de la convention territoriale	27

4.3	LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	28
4.3.1	Coordination du Projet Alimentaire Territorial	28
4.3.2	Pilotage des actions PAT propres au PETR	29
4.4	LA TRANSITION AGRICOLE	32
4.4.1	L'émergence d'une filière chanvre.....	32
4.4.2	Le démonstrateur territorial pour amplifier les pratiques d'agriculture de conservation des sols	32
5	ACTIONS THEMATIQUES.....	32
5.1	RESEAU DES OFFICES DE TOURISME ET ACTIONS COMMUNES DE PROMOTION	32
5.2	HABITAT ET URBANISME	33
5.2.1	Accompagnement du SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais :	33
6	ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT AU 31/12/2023	34

1 FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE :

1.1 La vie du syndicat : les instances de décision

1.1.1 Le comité syndical

Le Comité syndical est composé de 27 élus. La liste des différents délégués au 31/12/2023 est annexée au présent rapport d'activité.

Depuis le 30/03/2022, c'est Jean-Luc Espitalier (président de la CC des Monts d'Alban et du Villefranchois) qui est le président du PETR.

En 2023, le conseil syndical s'est réuni à trois reprises :

- Le 02/02/2023, à Villefranche d'Albigeois (salle exposition de la médiathèque). Ce conseil syndical a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Approbation des comptes de gestion 2022
 - Vote du compte administratif 2022
 - Vote du budget primitif 2023
 - Désignation des membres du comité de programmation du GAL
 - Conventions bourgs centres
- Le 19/10/2023 à Réalmont (salle de conférence de la CC Centre Tarn). Ce conseil a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Présentation de l'étude d'opportunité filière chanvre lancée avec la Chambre d'Agriculture et présentation de la société coopérative citoyenne Virgocoop
 - Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité
 - Recrutement d'un agent pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets
 - Points sur les programmes LEADER
 - Désignation des membres pour le comité départemental. consultatif FSE+
 - Révision de la convention territoriale
 - Emergence d'un programme d'actions pierres sèches
 - Informations diverses
- Le 18/12/2023 à Carmaux (salle du conseil communautaire de la CC du Carmausin Ségala). Ce conseil a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Election de deux vice-présidents suite à la démission de M. Didier SOMEN et au décès de Mme Sabine BOUDOU OURLIAC
 - Débat d'orientations budgétaires 2024 et le règlement budgétaire financier
 - Présentation de la mise en œuvre du fonds coup de pouce 2021
 - Sensibilisation des élus aux besoins ingénierie nécessaires pour inscrire un territoire rural dans une transformation et une transition profonde
 - Définition des attentes autour du projet mutualisé d'une micro folie sur le territoire

1.1.2 Le Bureau

Le bureau est composé de 13 élus. La présidente et les 2 vices présidents du conseil de développement sont également invités à l'ensemble des bureaux du PETR

Au cours de l'année 2023, le bureau s'est réuni à 6 reprises dans les locaux du Pôle Territorial à Albi :

- Le 19/01/2023 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Le nouveau programme LEADER, les contractualisation CRTE et CTO, l'ATI FEDER
 - La Dotation pour l'innovation et l'expérimentation dans les Territoires ruraux et de montagne
 - Le Dispositif régional émergent de coopération territoriale pour la transition de l'agriculture
 - L'Appel à projet DRAAF/DREAL pour l'accompagnement des établissements médico-sociaux dans l'application de la loi Egalim
 - Projet Alimentaire Territorial

- Le développement d'une offre organisée « Micro Folie » à l'échelle du PETR
- Le 04/04/2023 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - LEADER
 - La Dotation pour l'innovation et l'expérimentation dans les Territoires ruraux et de montagne
 - Réflexion sur le lancement d'une étude d'opportunité pour le développement d'une filière Chanvre et d'une étude de faisabilité pour la création d'une unité de production de pellets
 - Points divers
- Le 11/05/2023 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Financement ingénierie Fonds vert
 - Programmation 2022 et 2023
 - Point d'étape PAT
 - Accompagnement de l'émergence d'une PTCE avec la SCIC REHAB
 - Intervention de Claude ONESTA : Soirée d'inspiration et de coaching pour plus de coopérations dans les projets
 - PICS
- Le 13/06/2023 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Projet de renfort de l'équipe technique sur la transition écologique
 - Point sur la consommation des aides DRAAF pour les actions PAT et affectation des reliquats
 - Point divers
- Le 26/09/2023 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Validation des lauréats « coup de pouce »
 - Point le PAT
 - Révision de la convention territoriale
 - Elaboration des PICS
 - Points divers (études à venir sur le chanvre et l'unité de production de granulés, filières pierres sèches, CRTE...)
- Le 27/11/2023 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Propositions budgétaires 2024
 - Leader (composition du comité de programmation, grille de sélection des projets, accompagnement des prestataires touristiques)
 - Dispositifs « récupération des eaux de pluie » et organisation d'une conférence avec Emma Haziza
 - Projet Alimentaire Territorial
 - Etude de faisabilité pour une unité de production de granulés bois
 - Points divers

1.1.3 La conférence des Maires



Le 08 février 2023, le Pôle Territorial a organisé une conférence des maires aux archives départementales du Tarn à Albi dont l'objet essentiel était la présentation des dispositifs en lien avec nos programmes et

contrats territoriaux. A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir près de 90 élus, en présence de M. Fabien Chollet, Secrétaire général de la Préfecture du Tarn, de Mme Florence Brutus, Vice-Présidente de la Région Occitanie en charge de l'Aménagement, de la Cohésion des Territoires et de la Ruralité, et de M. Jean-Luc Cantaloube, Conseiller départemental.

Cette rencontre a permis de faire un tour d'horizon des principaux dispositifs financiers de l'Etat, de la Région et du Département pour le soutien des projets publics. Il a été rappelé l'importance de la prise en compte des enjeux de transition écologique dans ces projets. Le Pôle Territorial rappelant également la possibilité de mobiliser des fonds européens tels que Leader ou le FEDER, à la main du territoire.

Retrouvez les documents présentés lors de cette soirée via le lien ci-dessous :

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/conference-des-maires-du-08022023>

1.2 Le Conseil de Développement Territorial



Conformément aux statuts du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, Le Conseil de développement territorial du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides réunit les représentants des acteurs économiques, environnementaux, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Pour rappel, le Conseil de Développement Territorial est une structure informelle, qui n'a pas le statut de personne morale et qui agit en étroite relation avec les instances du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.

La composition du conseil de développement a été renouvelée en 2021 suite aux élections municipales de 2020. Il s'est réuni à 3 reprises en 2023 pour prendre connaissance de différentes actualités (programme Leader, CTO...) et initier un travail d'enquête auprès des membres pour une auto saisine.

Néanmoins, face à la faible mobilisation lors des séances plénières, il a été décidé de travailler à l'organisation de « rencontres territoriales » dont les objectifs sont de :

- présenter le conseil de développement lors de réunions publiques organisée dans chacune des 5 intercommunalités du territoire
- recueillir les attentes et les besoins au regard des enjeux de développement local
- avoir des échanges ouverts sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas sur le territoire

Un travail préparatif a été réalisé, appuyé par l'équipe du PETR pour une première rencontre qui s'est tenue à Terre de Bancalié (salle de Roumégoux), le 13 décembre 2023

1.3 Actions formation-développement ADEFPAT



En 2023, les accompagnements suivants ont été mis en place :

Thèmes	Projets	Conventions	Organismes de développement	Éléments clés projets
DOSSIERS 2023 et en cours				
Services	Demain à Fontbonne (étape 1) Prestation de services agréée au CA de Février 2023	Région-FEADER Prestations externes / Ingénierie sur le territoire : 6.720 €	PETR Albigeois Bastides (lien Commune de Penne)	Prestation d'accompagnement de la Commune de Penne à la mobilisation citoyenne et à la constitution d'un groupe de travail pour élaborer un projet collectif et partagé autour du Domaine de Fontbonne • Accompagnement finalisé en juin 2023
Environnement / Energie	Coop de So' Agréé au CA de Février 2023	Région-FEADER Prestations externes / Ingénierie sur le territoire : 21.242,50 €	PETR Albigeois Bastides (lien CC Carmausin Ségala)	Accompagnement à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement au service de la transition énergétique du territoire, en lien étroit avec la Communauté de communes du Carmausin Ségala • Accompagnement en cours
Services	Tiers lieu de Taillat Agréé au CA d'Avril 2023	Région-FEADER Prestations externes / Ingénierie sur le territoire : 9.817,50 €	PETR Albigeois Bastides (lien CC Monts d'Alban et du Villefranchois)	Accompagnement à l'élaboration du projet de Tiers-Lieu (contenu, fonctionnement, animation) • Accompagnement en cours
Agro-alimentaire	Production de pain bio en débouchés collectifs Agréé au CA de Juin 2023	Région-FSE Prestations externes / Ingénierie sur le territoire : 9.267,50 €	PETR Albigeois Bastides (lien CC Centre Tarn)	Accompagnement à la définition d'un projet de création d'une activité de production de pain bio en débouchés collectifs (faisabilité projet) • Accompagnement en cours
Services	Demain à Fontbonne (étape 1) Prestation de services	Région-FEADER Prestations externes / Ingénierie sur le territoire : 6.720 €	PETR Albigeois Bastides (lien Commune de Penne)	Prestation d'accompagnement de la Commune de Penne à la mobilisation citoyenne et à la constitution d'un groupe de travail pour élaborer un projet collectif et partagé autour du Domaine de Fontbonne • Accompagnement finalisé en juin 2023
Services	Demain à Fontbonne (étape 2) Agréé au CA de Septembre 2023	Région-FEADER Prestations externes / Ingénierie sur le territoire : 20.755 €	PETR Albigeois Bastides (lien Commune de Penne)	Accompagnement à l'élaboration d'un projet collectif, participatif et partagé autour de l'avenir du Domaine de Fontbonne à Penne • Accompagnement en cours
Commerce	Commerçants du Carmausin Ségala Agréé au CA de Novembre 2023	BPI-FSE Prestations externes / Ingénierie sur le territoire : 12.477,50 €	PETR Albigeois Bastides (lien CC Carmausin Ségala)	Dans le cadre du programme Occre et du dispositif "Indiv & Co", l'accompagnement vise à consolider les activités de jeunes entreprises commerciales du territoire du Carmausin Ségala (bourg relais et ville centre de Carmaux) et à développer des dynamiques collectives • Accompagnement en cours de lancement
Artisanat / Industrie	La Fabrique & Co' (étape 2) Agréé au CA de Novembre 2023	BPI-FSE Prestations externes / Ingénierie sur le territoire : 10.952,50 €	PETR Albigeois Bastides (lien CC Carmausin Ségala)	Suite de l'accompagnement précédent, qui doit permettre au porteur de projet - de définir et de mettre en oeuvre une stratégie marketing en lien avec le nouveau positionnement de l'entreprise (travail à façon, sous-traitance en confection textile) - de s'approprier complètement et de manipuler les outils de gestion et de pilotage élaborés lors de l'accompagnement précédent - d'être autonome dans le pilotage de l'entreprise • Accompagnement en cours de lancement

Thèmes	Projets	Conventions	Organismes de développement	Éléments clés projets
Perspectives accompagnements 2024				
Emploi / Insertion	Association Emploi 81		PETR Albigeois Bastides (lien CC Centre Tarn)	Accompagnement à l'expérimentation d'actions d'insertion par l'emploi dans les Quartiers Prioritaires de la Ville
E-commerce	Collectif de e-commerçants		PETR Albigeois Bastides (lien CC Carmausin Ségala)	Accompagnement d'un collectif d'e-commerçants (programme Occre - dispositif Indiv & Co) du Carmausin pour consolider leurs activités (positionnement, stratégie, modèle économique, commercialisation, communication digitale, gestion et pilotage d'activité)

A noter que dans le cadre des missions innovation et expérimentation avec Impact :

- L'Adefpat a été lauréat en 2022 de l'Appel à projet BPI *Entreprendre au cœur des territoires*, en coordination et animation d'une candidature collective, avec des partenaires régionaux et nationaux (CMAR, Villages vivants, France Active, CRESS Occitanie, Ad'Occ), et avec 15 territoires labellisés Petites Villes de Demain d'Occitanie, dont la Communauté de communes du Carmausin Ségala.
- Le Programme OCCRE est en déploiement sur les 15 territoires d'Occitanie sur la période 2022 – 2024, et vise à encourager et accompagner l'entrepreneuriat, ainsi qu'à faciliter l'accès à l'accompagnement.
- En 2023
 - o 2 séminaires organisés avec les 15 territoires, les 03 et 04 avril 2023 au Garric (Tarn), les 18 et 19 septembre 2023 à Caylus (Tarn et Garonne).
 - o Une dizaine de rendez-vous avec la Communauté de communes du Carmausin Ségala sur l'appui au montage d'actions, sur le suivi des actions en cours.
 - o Actions lancées par la Communauté de communes du Carmausin Ségala : en lien avec son action commerce, déploiement d'une vitrophanie sur les vitrines de certains

locaux commerciaux vacants du centre-ville de Carmaux ; lancement d'une action d'accompagnement de 8 commerçants du Carmausin via le dispositif « Indiv & Co » (accompagnement en formation développement d'un collectif de porteurs de projet – des commerçants – avec un volet collectif et un volet individuel).

Pour les 40 ans de l'Adefpat organisés les 03 et 04 octobre 2023 à Najac (Aveyron), plus de 280 participants étaient présents, parmi lesquels des représentants du territoire du PETR Albigeois Bastides, des représentants de porteurs de projets / acteurs du territoire du PETR Albigeois Bastides (Civam cordais, Coop de Sô). Une intervention de Julien Frat sur l'atelier « Les transitions : une ingénierie nécessairement agile » a été également organisée.

1.4 Communication du territoire



La communication du Pôle Territoriale s'est organisée en 2023 autour des outils suivants :

- la diffusion chaque mois de la lettre d'information en ligne à près de 8 000 contacts actifs, (dont 30-35 % ouvrent la lettre et 8 à 10 % cliquent sur un lien)
- notre site internet régulièrement mis à jour avec un espace de téléchargement des documents officiels (délibérations, compte rendus...). La fréquentation du site est évalué à 11 600 utilisateurs sur l'année
- La conception et diffusion du rapport d'activité, remis à l'ensemble des communes, communautés de communes et partenaires
- La réalisation de plusieurs vidéos pour mettre en valeur certaines actions, acteurs ou initiatives du territoire :
- La diffusion régulière de posts sur les réseaux Facebook et LinkedIn

Nous diffusons également à toutes les communes une proposition d'insertion dans leurs bulletins municipaux en milieu d'année et fin d'année.

1.5 Composition de l'équipe technique

En 2023, l'équipe technique du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides s'est organisée de la façon suivante :

- Julien FRAT, directeur de la structure, en charge plus particulièrement du projet de territoire, des contrats territoriaux et du suivi d'actions émergentes ;
- Loris CARIOU (de janvier à octobre 2023) puis Justine Chollet (d'octobre à décembre 2023), chargés de mission Leader, avec animation et suivi des projets services à la population, tourisme et économie qui sont en lien avec le Leader ;
- Emmanuelle SUBSOL, chef de projet pour les contrats territoriaux (Contrat Territorial Occitanie et futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique), suivi des projets habitat-urbanisme (SCoT et PLU, habitat, espaces publics et contrats bourgs-centres) et responsable de la communication ;
- Anaïs HUOT, chargée de mission transition agricole et alimentaire en charge de l'animation et de la gestion du Projet Alimentaire Territorial. Anaïs assure également l'animation et la coordination du conseil de développement ;
- Laurine CHANTEREAU (de mars à décembre 2023) en charge de l'animation du PAT durant le congé de maternité d'Anaïs et en renfort pour la fin du programme soutenu par la DRAAF dans le cadre de France Relance 2030
- Antoine BOUTONNE, chargé de mission Transition écologique et énergétique, en charge de l'animation des PCAET du territoire, de la mobilisation des citoyens au travers du réseau Bouge Ton Climat et du

fonds Coup de Pousse, de l'émergence d'une fabrique local de territoires en transition, du montage d'actions collectives autour des enjeux de la préservation de la ressource en eau.

- Stéphanie CANTALOUBE, secrétaire administrative et financière, chargée du suivi du programme Leader,

En 2023, nous avons également accueilli :

- Aude MONTOUT pour un stage de 6 mois (mars à août 2023) sur la mobilisation des citoyens pour la transition écologique et le rôle des collectivités pour amplifier celle-ci
- Ainsi que plusieurs stagiaires pour une découverte des métiers liés au développement territorial

2 LES PROGRAMMES EUROPEENS

2.1 Le programme Leader 2014-2022 en cours

2.1.1 Rappel des orientations du programme

Pour rappel, le programme Leader 2014-2022 agit sur 4 orientations principales regroupant 4 fiches actions thématiques auxquelles se rajoutent une fiche action animation gestion :

- Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés
- Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité
- Un territoire à énergie positive à croissance verte
- Partager et enrichir ses expériences par la coopération

Au cours du programme plusieurs enveloppes sont venues abonder l'enveloppe initiale. La dotation supplémentaire de 382 000 €, validée le 7 juillet 2021 par la Région Occitanie, porte l'enveloppe LEADER du territoire à 3 302 000 € de crédits FEADER.

La possibilité de déposer des demandes d'aide a pris fin le 30 juin 2023. L'enveloppe disponible restante sur 2023 a permis de financer 2 projets supplémentaires ainsi que la gestion de fin de programme sur 2023 et 2024. La consommation de l'enveloppe atteint 99,91% sur cette programmation (avant retrait des sous-réalisations).

2.1.2 Mise en œuvre du programme en 2023

La date limite d'exécution des actions financées par le programme LEADER 14-22 a été fixée au 31 décembre 2023, cette année correspond donc à la clôture du programme. Les derniers projets ont été programmés et les projets en cours sont sur la fin de leur mise en œuvre.

Deux comités de programmation en consultation écrite :

- **CP de mai 2023** : 2 opérations programmées pour un montant total d'aide LEADER de **52 973 €**
- **CP de décembre 2023** : 2 opérations de gestion du LEADER programmées pour un montant total d'aide LEADER de **60 267.45 €**

8 dossiers de demande de paiement ont également été déposés pour un montant total de **203 414 €**

Liste des projets programmés en 2023 :

PUBLIC		
Projets	Structure	Subvention LEADER
Achat d'un véhicule électriques 9 places	Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois	36 576.35 €
Valorisation du Viaduc du Viaur dans la perspective d'une candidature européenne au classement UNESCO, phase 2	Communauté de communes du Carmausin Ségala	16 397.55€

Gestion 23	Pole Territorial Albigeois Bastides	36 144.82 €
Gestion 24	Pole Territorial Albigeois Bastides	24 122.63€

2.1.3 Etat d'avancement du programme

A ce jour 709 423.26€ de LEADER ont été versés sur le territoire (sans compter les pass avance) soit 21% de l'enveloppe globale de la programmation.

37 dossiers sont en attente de paiement auprès de la Région.

22 dossiers sont en cours d'exécution. La date limite d'envoi des demandes de paiement est fixée au 31 juin 2024.

2.1.4 Coopération interterritoriale

1. Projet de coopération des viaducs de Garabit et du Viaur dans la perspective d'une candidature européenne au classement Unesco d'une série de viaducs métalliques à grande arche de la 2eme moitié du XIXème siècle

Cette coopération entend enclencher une dynamique territoriale entre les trois territoires concernés par les viaducs de Garabit et du Viaur (Saint-Flour Communauté pour le Cantal, Pays Ségali Communauté pour l'Aveyron et la Communauté de Communes du Ségala Carmausin pour le Tarn).

Ces trois territoires sont partis prenantes et engagés en faveur d'une candidature au classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco d'une série de 6 viaducs métalliques à l'échelle européenne : un viaduc en Allemagne, un viaduc en Italie et deux viaducs à Porto au Portugal.

En 2023, des actions ont pu être financées sur une phase 2 de dépenses, comme des prises de vue du Viaduc, une exposition ou la participation d'agents et élus à un congrès à Milan.

2. Projet de formation des prestataires touristiques dans le Tarn

Création d'un parcours d'accompagnement destiné aux prestataires touristiques sur la question du développement durable. Le projet est porté par le GAL Albigeois Bastides et le GAL Pays de cocagne Gaillac Graulhet.

La transition écologique est un sujet actuel avec des enjeux environnementaux et économiques importants.

Il est dans l'intérêt des acteurs touristiques de repenser leurs manières de fonctionner et de consommer afin d'adopter de nouveaux schémas énergétiques.

Il est donc nécessaire d'intégrer la notion de transition écologique au sein des entreprises touristiques en diminuant la consommation énergétique, en limitant le gaspillage, en réduisant les déchets, en sensibilisant et en faisant évoluer les comportements de consommation.

6 offices de tourisme situés sur ces territoires se sont réunis pour concevoir un parcours composé d'une partie de formation et d'une partie de coaching personnalisé. 22 prestataires vont ainsi monter en compétence sur la question du tourisme durable.

En 2023, la coopération a permis de définir les besoins et le cahier des charges et de choisir un prestataire : la CCI du Tarn pour réaliser la prestation. Les bénéficiaires sont identifiés sur la dernière partie de l'année.

2.2 Leader 2023-2027

2.2.1 Stratégie du programme

La stratégie de développement travaillé dans le cadre de ce nouveau programme repose sur plus de coopération et de concertation entre les collectivités elles-mêmes et avec les acteurs du territoire ainsi que plus de coopération avec la société civile dans son ensemble. Pour cela, il est proposé d'agir sur plusieurs leviers qui visent à :

- Développer de façon cohérente et durable l'attractivité résidentielle et économique du territoire à travers une amélioration du cadre de vie et une offre de services adaptée aux besoins.
- Améliorer la qualité de vie en prenant en compte les besoins des habitants, le vieillissement de la population, les difficultés d'insertion sociale et professionnelle et les disparités territoriales.

- Soutenir l'économie locale et l'emploi, à travers l'accompagnement des entreprises vers les mutations nécessaires pour intégrer les enjeux écologiques, la transmission, le développement d'une économie de proximité et de services, le soutien à l'émergence de systèmes alimentaires locaux durables et le développement d'une économie touristique partagée.
- Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique, pour devenir un territoire à énergie positive en 2040, en agissant sur la rénovation énergétique du bâti, les mobilités durables, les déplacements et le développement de la production d'énergies renouvelables, en préservant nos ressources et notre patrimoine naturel
- S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient pour se donner les moyens de dépasser les situations de crises et de s'engager dans une vision à plus long terme qui intègre le risque et s'appuie sur les forces et potentialités locales
- Développer de la cohésion territoriale et renforcer les solidarités par de nouvelles approches de gouvernance, la valorisation et le soutien aux initiatives et engagements citoyens

La stratégie de développement du territoire du GAL se décline ainsi en 3 objectifs stratégiques :

1. Accompagner les dynamiques durables de l'économie rurale
2. Développer l'attractivité et l'identité du territoire
3. Amplifier la transition écologique et énergétique avec l'implication de tous
4. La coopération interterritoriale et transnationale comme vecteur d'expérimentation et d'innovation territoriale

L'enveloppe financière proposée pour soutenir les initiatives qui concourent à cette stratégie s'élève à 1 815 116 € pour la période 2023-2027

Le dossier de présentation Leader 2023-2027 est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/candidature-leader-2023-2027>

2.2.2 Temps de rencontre et de présentation du nouveau programme

Des opérations de présentation du nouveau programme ont pu avoir lieu en 2023 :

- Présentation aux agents de la 3CS au mois de mai, aux agents de la CCMAV et de la 3CT ainsi qu'aux secrétaires de mairie de Val 81 au mois de décembre.
- Réunions des membres du nouveau comité de programmation en avril et septembre 2023

Des actions de communication sur les projets réalisés ont aussi eu lieu :

- Au mois de mai, à l'occasion du joli mois de l'Europe et en coopération avec la maison de l'Europe, une journée de sensibilisation a été réalisée au collège d'Alban.
- Une visite de deux projets financés dans la communauté de communes du Cordais et du Causse : la rénovation du château de Penne, et les investissements de la SICA de Vaour, a aussi eu lieu à l'occasion du Joli mois de mai de l'Europe, en présence de membres du comité de programmation.
- La visite de deux projets mis en place et à venir sur la commune de Saint Benoit de Carmaux en septembre 2023 avec des élus de la commune et des membres du comité de programmation.

2.3 Approches Territoriales Intégrées FEDER-FSE+

2.3.1 Stratégie du programme

Face au constat et éléments issus du diagnostic territorial, le territoire travaille sur une stratégie de développement qui repose sur plus de coopération et de concertation entre les collectivités elles-mêmes et avec les acteurs du territoire ainsi que la société civile dans son ensemble. Pour cela les élus ont pour ambition sur la période 2021-2027, d'agir sur plusieurs leviers qui visent à :

- **Développer de façon cohérente l'attractivité résidentielle et économique du territoire**
- **Améliorer la qualité de vie**
- **Soutenir l'économie locale et l'emploi**
- **Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique,**
- **S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient**
- **Développer de la cohésion territoriale et renforcer les solidarités**

La stratégie locale retenue dans le cadre des ATI permet de faire l'articulation entre la stratégie des territoires et le PR 2021-2027, et plus particulièrement avec la priorité 5. Le lien sera également fait avec les orientations nationales et régionales : SRADDET, Green New Deal d'Occitanie, Plan Littoral 21, CPER

Le rôle du Chef de file ATI étant d'être le principal interlocuteur de l'autorité de gestion et d'assurer un suivi et une animation des Fonds Européens telle qu'encouragée par les institutions européennes.

Le Pôle Territorial Albigeois Bastides a été désigné Chef de file ATI en commission permanente de la Région le 16 décembre 2023

2.3.2 Information et accompagnement des projets

Plusieurs rencontres ont été mis en place en 2023 afin de présenter les possibilités de financement FEDER pour certains projets comme :

- L'espace culturel de St Christophe,
- Le renouveau urbain et l'aménagement d'espaces publics résilient en quartier prioritaire de la ville sur Carmaux...
- L'extension de la maison des services à Alban

La conférence des Maires de février 2023 a 2GALEMENT été l'occasion de rappeler à l'ensemble des maires et conseillers du territoire des modalités d'accès au financement FEDER, en articulation avec les autres financements.

2.3.3 Installation du Comité de Pilotage

Le Comité de pilotage a été installé le 07 décembre 2023 à la Préfecture du Tarn, à l'occasion du comité de programmation conjoint CRTE/CTO.

A l'occasion de cette installation, un avis de pré-sélection positif a été émis pour le projet de Villefranche d'Albigeois pour la réhabilitation de locaux à usage des professionnels de santé.

Avis de pré-sélection du COPIL ATI FEDER

Dossier déposé, en cours d'instruction :

Projet : Réhabilitation de locaux à usage des professionnels de santé(dossier Synergie OCC001568)

MOA : commune de Villefranche-d'Albigeois

Achat et rénovation d'un immeuble, pour en faire des locaux à destination de professionnels de santé.

*Coût éligible estimé : 952 550€
Montant du FEDER sollicité : 212 100€*

Date de l'opération : de septembre 2021 à mai 2024



3 CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION

3.1 Contrat Territorial Occitanie

3.1.1 *Le Contrat Occitanie 2022-2028*

Le CTO a été signée en 2023 à l'occasion de notre conférence des maires. Ce contrat s'appuie sur une importante démarche de concertation et de co-construction mise en place dès 2020/2021 avec la révision du projet de territoire et la contractualisation du CRTE.

Le CTO 2022-2028 du PETR Albigeois et Bastides repose également sur les principales orientations stratégiques du projet de territoire. Elles regroupent 19 mesures opérationnelles.

Pour chaque mesure opérationnelle, une fiche-mesure, annexée au contrat, projette les enjeux partagés et fixe une feuille de route territoriale sur-mesure pour la période 2022-2028 permettant d'y répondre. Cette feuille de route identifie en particulier les projets structurants prioritaires qui en découlent.

Le CTO est accessible sur notre site internet avec le lien suivant : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-territorial-occitanie-2022-2028>

3.1.2 *Accompagnement du dispositif « bourg centre » :*

Le Pôle Territorial s'est saisi du nouveau dispositif « Contrat bourg-centre » proposé par la Région pour accompagner les communes concernées dans la préparation de leurs dossiers de pré-candidature et le contrat-cadre.

14 communes du territoire peuvent être concernées par ce dispositif.

Il s'agit des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, des Pôle de services de + de 1500 habitants qui remplissent une fonction de centralité et les anciens chefs-lieux de canton.

Le projet de développement de la ville ou du bourg-centre s'appuie sur un diagnostic, identifie les enjeux et les leviers indispensables au renforcement de son attractivité. Il se traduit par un programme opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps.

Les trois étapes du contrat :

- L'acte de pré-candidature : dossier de pré candidature et courrier co-signé (commune/EPCI/Pôle Territorial)
- L'élaboration du projet : mise en place d'une gouvernance adaptée et éventuellement réalisation d'une étude
- Le contrat proprement-dit avec la description des enjeux et objectifs du projet et le programme d'actions opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps

Ce dispositif associe aux services de la Région, les services de l'Etat et du Département, la communauté de communes et le CAUE avec comité technique et comité de pilotage.

En 2023, 3 nouveaux contrats ont été validés (Montredon-Labessonnié, Cagnac-les-Mines et Cordes-sur-Ciel) et 6 contrats existants ont été renouvelés (Carmaux/Blaye-les-Mines, Réalmont, Valderiès, Valence d'Albigeois, Alban et Villefranche d'Albigeois).

3 comités de pilotage groupés ont été organisés au cours du mois d'avril pour valider le contenu des contrats avec l'ensemble des partenaires : communes et leurs communautés de communes, Région, Département, Etat, CAUE, EPF... L'occasion de riches échanges entre communes bourgs-centre qui se retrouvent autour de problématiques et enjeux communs.

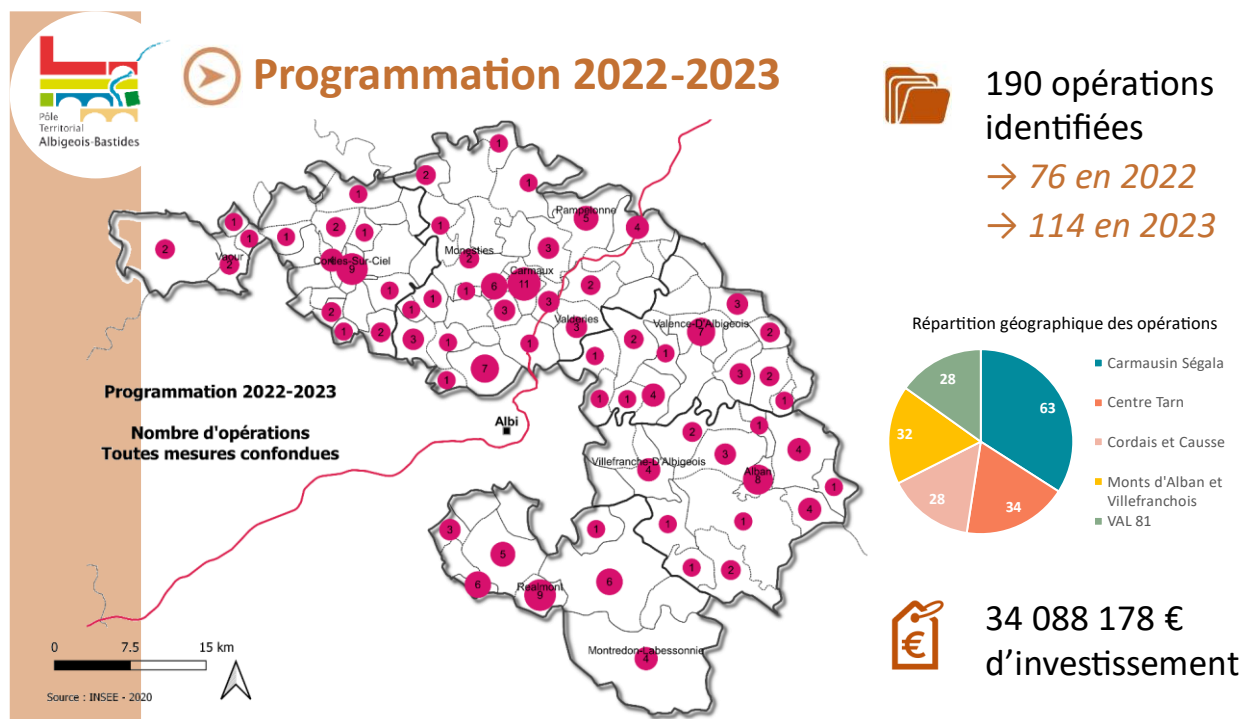
Les travaux se poursuivent fin 2023 - début 2024 avec l'accompagnement de 4 nouveaux contrats sur des communes éligibles au dispositif et qui se sont portées candidates : Pampelonne, Vaour, Saint-Benoît-de-Carmaux et Terre-de-Bancalié.

3.1.3 *Programmations pour le Contrat Territorial Occitanie 2022/2023 :*

L'année 2022 n'a pas fait l'objet de programmation compte tenu du renouvellement des Contrats Territoriaux Occitanie et de la refonte des politiques d'intervention de la Région. Le premier Programme Opérationnel de ce nouveau CTO couvre exceptionnellement 2 années : 2022 et 2023.

190 opérations identifiées pour cette période, tous contrats confondus, 76 en 2022 et 114 en 2023, pour un total de 34 088 178 € d'investissement.

Un comité technique commun aux deux contrats territoriaux, CRTE et CTO, a été organisé le 30 juin. Le comité de pilotage s'est réuni le 7 décembre.



84 opérations sont déposées dans le cadre du CTO pour un montant total d'investissement de 19 933 274 €.

Le financement de la Région est appelé à hauteur de 2 807 325 €, soit 14 % des montants investis par les collectivités. Les montants attribués représentent à ce jour 1 586 019 €, soit 8 % des montants investis au seul titre du CTO.

3.2 La Dotation Innovation Expérimentation (DIE)

3.2.1 Présentation du dispositif

Dans le cadre de notre Contrat Territorial Occitanie 2022-2028, nous avons la possibilité d'activer une dotation spécifique pour le territoire permettant de financer des projets d'investissement publics.

Cette dotation vise à accompagner les territoires ruraux et de montagne pour innover et expérimenter des solutions nouvelles qui répondent aux enjeux territoriaux prioritaires du Pacte Vert :

- Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive,
- S'adapter à l'urgence climatique,
- Utiliser durablement les ressources naturelles, dont l'eau et le foncier,
- Améliorer la santé et le bien-être des habitants,
- Préserver et développer des emplois de qualité,
- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Chaque territoire peut définir 1 ou 2 thématiques sur la durée du Contrat qui revêt un caractère innovant marqué pour le territoire et qui répond aux enjeux du Pacte Vert. La dotation ne peut pas se substituer aux dispositifs régionaux existants.

Les fiches DIE du PETR Albigeois et bastides ont été validées par la Région en CP du **20 octobre 2023**

3.2.2 Fiche 1 : Adaptation et résilience de nos bâtiments au changement climatique

Cette première fiche vise à soutenir les investissements réalisés sur les bâtiments recevant du public pour les rendre plus résilients face aux évolutions du climat et à la préservation de la ressource en eau :

- Préserver le confort des occupants en période de pics de chaleur
- Limiter le recours systématique à la climatisation et réduire ainsi les consommations énergétiques et émissions de GES
- Réduire nos consommations d'eau potable et ainsi nos pressions sur les ressources naturelles
- Changer nos pratiques de consommation d'eau
- ...

Cette mesure constitue une innovation importante à plusieurs égards :

- Prise en compte de solutions autre que la climatisation ou qui en limite son usage ;
- Approche plus systémique du bâtiment ;
- Des bâtiments exemplaires comme support pour sensibiliser aux enjeux d'adaptation, grâce une communication soignée sur les effets recherchés.

Cette mesure peut également constituer une **véritable expérimentation** d'un nouveau dispositif de soutien régional sur l'adaptation au changement climatique.

Les investissements qui seront éligibles à cette aide sont de différentes natures :

Concernant le confort d'été des bâtiments, les investissements proposés pourront concerner :

- Analyse énergétique - état des lieux avant travaux - définition des bouquets de travaux / équipements / systèmes (exemple : simulation thermique dynamique ou autre) sous réserve que cette dépense puisse être imputée en investissement
- Végétalisation adaptée à l'amélioration du confort estival du bâtiment : environnement immédiat ; végétalisation des toitures ; végétalisation des façades...
- Les investissements pour réduire les effets du rayonnement direct et la montée en température des parois opaques : isolation thermique des parois par l'extérieur ; isolants biosourcés ; couleur des parois...
- Les investissements pour limiter les effets du rayonnement et la montée en température via les parois vitrées : protections solaires ; automatisation des protections ; ombrages...
- Les systèmes permettant de rafraîchir le milieu ambiant sans recours à la clim (c'est à dire qui n'utilisent pas le principe de la compression / détente des gaz réfrigérants d'une climatisation. Ces systèmes consomment, comparativement, une quantité d'électricité 10 à 20 fois moins importante) : ventilation / sur ventilation naturelle et assistée

Concernant la préservation de la ressource en eau (*Action pouvant être menée de façon collective/coopérative et coordonnée par le pôle territoriale*) :

- Analyse préalable pour définir des bouquets de travaux / équipements / systèmes sous réserve que cette dépense puisse être imputée en investissement
- Les investissements pour le dégrillage et la filtration en amont du stockage
- Les investissements de stockage adaptés à l'usage souhaitée : cuve enterrée ; cuve aérienne, dispositif d'aération et de trop plein si nécessaires, plaque de signalement « eau non potable » ;
- Les systèmes et investissements permettant la distribution de cette eau et la protection du réseau d'eau potable : pompes, ballons surpresseur, vannes, plomberie, système de disconnexion...
- Les systèmes et investissements pour les éventuels besoins de traitement après stockage : filtration...
- Les systèmes de distribution pour permettre une valorisation l'eau récupérée pour l'arrosage et l'entretien des espaces verts et espaces publics (uniquement pour les collectivités) : citernes, cuves...
- Formation pour les agents sur « La gestion et l'économie d'eau d'arrosage en espaces verts » (CNFPT)
- Mise en place d'une aide incitative pour l'équipement chez les particuliers de cuves de récupérateur d'eau et des systèmes et travaux nécessaires pour sa valorisation.
Rmq : Commande groupée possible pour l'acquisition de récupérateurs d'eau Sous réserve que cette dépense puisse être imputée en investissement

3.2.3 Fiche 2 : Amplifier la transition écologique du territoire

Cette dotation innovation a pour objectif d'apporter un **soutien à toutes les initiatives innovantes et expérimentales, qui ne trouvent pas de solutions de financement et qui visent la transition écologique**, le développement économique par la valorisation de nos ressources, la solidarité et la cohésion sociale.

Les champs d'intervention de cette mesure sont les suivants :

- investissements qui inscrivent les collectivités dans des actions qui agissent et amplifient les dynamiques de transition écologique : création d'espaces publics résilients innovants (forêts comestibles, jardins à pollinisateurs...), préservation et valorisation des ressources locales (eaux usées, biodéchets, ...), développement d'une alimentation saine, durable et locale (espaces de valorisation des produits locaux, lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets...)
- Investissements qui permettent d'inscrire le territoire dans une dynamique d'adaptation aux enjeux climatiques et de lutte contre les risques naturels (pluie, inondation, feux, gestion des périodes de crise ...)
- Investissements innovants/expérimentaux qui concourent aux objectifs REPOS par la sobriété, l'efficacité et la production énergétique locale et renouvelable
- Investissements qui permettent de développer des filières locales de qualité, qui s'inscrivent dans la boucle de l'économie circulaire et dans la valorisation durable de nos ressources

3.3 Le Contrat de relance et de Transition écologique

3.3.1 *Elaboration du CRTE (2021 – 2027)*

Pour mémoire, le Pôle Territorial a contractualisé avec l'Etat en 2021 un Contrat de Relance et de Transition Ecologique rebaptisé en cette fin d'année 2023 « Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique » dont les principales orientations opérationnelles sont issues du projet de territoire :

- **Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie**
- **Soutenir l'économie locale et l'emploi**
- **Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire**
- **Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous**

Le CRTE est téléchargeable sur le site du PETR avec le lien suivant :

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-de-relance-et-de-transition-ecologique>

3.3.2 *La programmation 2023 du CRTE*

La programmation 2022-2023 du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, tous contrats confondus, représente 190 opérations pour un total d'investissement de 34 191 178 €.

155 opérations sont présentées dans le cadre du CRTE pour un total d'investissement de 30 957 683 €.

Le financement de l'Etat est appelé à hauteur de 9 999 434 €, soit 32 % des montants investis par les collectivités. Les montants attribués représentent à ce jour 4 473 099 €, soit 14 % des montants investis au seul titre du CRTE.

3.3.3 *Le suivi des Contrats Petites Villes de Demain*

Les 5 communes engagées dans la démarche PVD (Carmaux/Blaye, Cordes-sur-Ciel, Alban et Réalmont) sont accompagnées par le Pôle Territorial qui a participé aux différentes instances de la construction de ces contrats (comités techniques, ateliers thématiques, comités de pilotage...).

Un lien étroit est maintenu entre le PETR et les communes PDV dans le cadre de la programmation des actions inscrites dans leurs contrats (appui technique, aide au montage de dossier...). Le Pôle Territorial participe également à la mise en réseau des chefs de projet PVD (voir partie 6.3.2).

4 LA TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE ET ALIMENTAIRE

4.1 Les PCAET

4.1.1 Rappel

Le Pôle territorial, qui a conduit l'élaboration des 5 PCAET intercommunaux, est aujourd'hui engagé dans l'animation et la coordination des programmes d'action avec les 5 communautés de communes et les partenaires.

Ces 5 PCAET ont pour objectif de :

- Amplifier les dynamiques de transition énergétique, engagées depuis 2010 sur notre territoire ;
- Définir le meilleur scénario, adapté au territoire, pour devenir un Territoire à Énergie Positive, conformément aux objectifs TEPOS. L'animation du PETR et la mobilisation de bureaux d'études spécialisés ont permis à l'ensemble des intercommunalités de travailler une stratégie partagée, mutualisée et concertée afin qu'elle soit acceptée et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs
- Contribuer aux objectifs « REPOS » (Région à Énergie Positive). Pour cela, les territoires ruraux devront être en capacité de dépasser les objectifs d'autonomie énergétique afin de pouvoir couvrir en partie l'importante consommation énergétique des grandes métropoles et agglomérations.

4.1.2 Elaboration des rapports à mi-parcours des PCAET

Les PCAET sont établis pour une durée de six ans et comme le prévoit le Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Énergie Territorial, « *après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public* » (Art. R. 229-51).

Concrètement, il s'agit ainsi de réaliser un bilan à mi-parcours présentant un état des lieux de la mise en œuvre du PCAET, dont la forme et le contenu sont laissés à l'appréciation des porteurs de la démarche. A noter que tous les PCAET adoptés sont concernés par cette démarche de bilan à mi-parcours y compris les PCAET dits « volontaires ».

Ainsi, à partir de l'automne 2022, un travail technique a été engagé, de manière collective à l'échelle des 5 Communautés de communes et avec le PETR, afin de définir une méthode de travail commune permettant de réaliser ce rapport à mi-parcours. Au-delà de la production du rapport en tant que tel, ce chantier représente aussi une opportunité permettant d'engager une démarche qualitative pour (re)mobiliser autour de la dynamique portée au travers du PCAET mais également préparer l'évaluation à 6 ans.

Au travers de cette démarche, il s'agit ainsi de :

- Faire un point sur l'état d'avancement des PCAET portés par les 5 communautés de communes.
- (Re)mobiliser les acteurs autour de la dynamique engagée (notamment élus, services et agents des communautés de communes, partenaires...).
- Réajuster si besoin certains éléments du PCAET, en particulier au niveau du plan d'actions lorsque cela s'avère nécessaire. En effet, en fonction du contexte actuel et des évolutions observées sur le territoire, certaines fiches actions peuvent être amenées à être ajustées (évolution, ajout, voire suppression d'actions en fonction du « réel » ; réflexion sur les indicateurs ; priorisation d'actions...).
- Profiter de ce travail pour préparer l'évaluation à 6 ans.

Afin d'élaborer ce rapport à mi-parcours à l'échelle des 5 communautés de communes et avec le PETR, voici les principales étapes qui ont été menées en 2023 :

- Réalisation d'un premier bilan technique du programme d'action par les agents référents « PCAET » des différentes communautés de communes.
- Organisation d'un comité de pilotage partagé avec les élus PETR et des 5 communautés de communes, le 13 mars 2023 :

- Présenter des objectifs du rapport à mi-parcours,
- Présenter l'état du bilan intermédiaire « technique »,
- Engager de premiers échanges sur les orientations communes,
- Missionner chaque Communauté de communes sur un travail sur les actions spécifiques à chaque EPCI
- Organisation d'une réunion ou plusieurs réunions au sein de chaque Communauté de communes sur les actions spécifiques (et proposition d'idées pour les actions communes).
- Organisation d'un 2eme comité de pilotage partagé avec les élus PETR et des 5 communautés de communes, le 13 juin 2023 :
 - Ajuster éventuellement le bilan intermédiaire
 - Mettre en commun les idées sur les actions communes
 - Définir les orientations et propositions pour la suite du PCAET (à 3 ans)



Suite à ces échanges et travaux collectifs, les communautés de communes réalisent la rédaction de leur rapport selon les différentes modalités définies dans chaque collectivité (écriture, étape de validation, phase de relecture...). Ces différents rapports seront mis à disposition notamment sur les sites internet des communautés de communes.

4.1.3 Accompagnement des porteurs de projets

Plusieurs projets autour des enjeux de transition écologique et énergétique ont été accompagnés en 2023, notamment :

- L'émergence d'un réseau chaleur bois énergie sur la commune de Réalmont avec l'appui de l'animation bois énergie assurée par Trifyl. Après l'étude de plusieurs scénarios visant à raccorder le plus grand nombre de bâtiments publics possibles, le projet retenu concernera l'école et la cantine de Réalmont qui seront alimentés par une chaufferie à granulés.
- La SCIC Coop de So avec l'appui de l'ADEFPAT afin d'étudier et de définir un projet de renforcement de son activité par le recrutement d'un premier emploi. Cet accompagnement s'est notamment traduit par la mise en place d'une convention avec la communauté de communes du Carmausin Ségala pour des actions spécifiques sur ce territoire, à destination des particuliers sur l'autoconsommation.
- La SCIC REHAB, avec l'émergence d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) qui vise la création de coopérations renforcées entre acteurs de l'habitat et de l'énergie afin de permettre, sur le Pôle Territorial Albigeois et Bastides et au-delà, **une approche systémique et transversale de la problématique de l'habitat en milieu rural**. Cette problématique constitue un enjeu fort pour l'attractivité de nos territoires, le soutien au développement économique, la transition énergétique, la cohésion et la solidarité. Malheureusement, suite à des difficultés économiques rencontrées à partir de septembre, ce projet de PTCE a été mis de côté.

4.1.4 Le Réseau Bouge Ton Climat

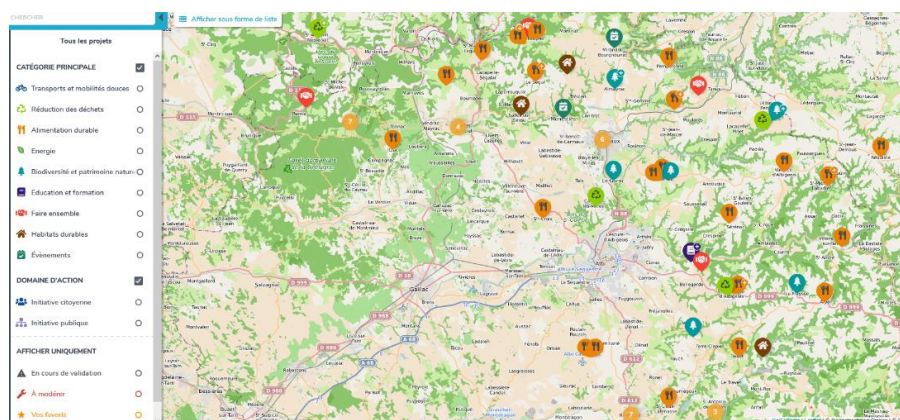
La mise à jour et le développement de notre observatoire des initiatives citoyennes

Dans le cadre du réseau « Bouge Ton Climat », l'observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique a été mis en place afin de favoriser les échanges et la diffusion de pratiques. Il s'agit d'un site internet dédié accessible via notamment une cartographie qui géolocalise l'ensemble des projets repérés sur notre territoire : <https://bougetonclimat.gogocarto.fr/>

Celui-ci recense toutes les actions collectives en faveur de l'environnement et du vivre ensemble : jardins partagés, friperies, restaurant solidaire, café associatif, actions en faveur de la biodiversité etc. Il s'agit ainsi de susciter l'envie des habitants d'oser changer de façon de vivre et de consommer, de donner vie à de nouveaux projets, en s'inspirant de ce qui existe déjà près de chez eux.

Le travail d'alimentation et de mise à jour des projets a été poursuivi notamment avec l'aide d'une stagiaire accueillie au Pôle entre mars et aout 2023 (ajout de nouveaux projets, suppression d'initiatives qui n'étaient plus d'actualité...). Actuellement, plus de 70 initiatives sont ainsi recensées sur cette cartographie.

Elles sont principalement portées par des collectifs citoyens, des associations, des SCIC... Ces initiatives sont organisées en 9 catégories principales : Transports et mobilités douces, Réduction des déchets, Alimentation durable, Energie, Biodiversité et patrimoine naturel, Education et formation, Faire ensemble, Habitats durables, Évènements.



L'organisation de temps d'animation et de rencontres des porteurs d'initiatives

Dans le cadre du réseau « Bouge ton climat », le Pôle territorial cherche à organiser des visites de terrain afin de découvrir et valoriser les actions portées par les citoyens en faveur de la transition écologique sur le territoire.

Ainsi, le samedi 30 septembre 2023, une visite d'initiatives citoyennes « Bouge ton climat » a été organisée sur la commune de Carmaux à laquelle une 15aine de personnes ont participé. Cette visite a permis de découvrir trois initiatives locales :

- Coop de Só et les énergies renouvelables citoyennes : découverte du premier parc photovoltaïque au sol citoyen du Tarn développé par la coopérative (250kWc) et présentation plus générale de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif),
- Le FabLab de Carmaux : découverte de ce lieu dédié au "faire soi-même" et à l'usage démocratique du numérique et de ses différentes activités (ateliers créatifs et numériques, Conférences, Club "jeux vidéos", Mise à disposition de matériel pour la réparation, la fabrication ou la customisation, Repair Café, Atelier bois...)
- L'association Citoyens pour une Dynamique Carmausine et son Café Dynamo qui proposait ce matin-là un atelier d'auto-réparation vélos, projet lauréat du Fonds Coup de Pousse 2022. Ces ateliers organisés régulièrement sur le territoire proposent aux habitants un espace où l'on trouve des outils, des conseils techniques d'un professionnel et quelques pièces pour entretenir et réparer soi-même son vélo dans une ambiance chaleureuse.



Cette visite est aussi l'occasion de promouvoir des formes de déplacements alternatifs et durables. Ainsi, tout au long du parcours, plusieurs participants ont pu tester les Vélos à Assistances Electriques mis à disposition par les Communautés de Communes du Carmausin-Ségala et du Centre Tarn pour se déplacer entre les différents sites.

La réalisation de vidéos pour une mise en lumière des initiatives les plus inspirantes

Afin promouvoir et valoriser les actions inspirantes portées par les citoyen·ne·s de l'Albigeois et des Bastides du réseau « Bouge ton climat », le Pôle Territorial a souhaité produire plusieurs petits supports vidéos mettant



en avant différentes initiatives locales (par exemple, parmi des projets lauréats « coup de pousse » des éditions précédentes ou de nouvelle action identifiée).

Ce travail a notamment été mené avec l'appui d'une stagiaire accueillie au Pôle entre mars et aout 2023. Au total ce sont 5 vidéos d'initiatives locales et citoyennes qui ont été réalisées et qui sont diffusées régulièrement depuis septembre 2023 sur le site de Pôle Territorial, sa lettre d'information mensuelle ou encore les différents réseaux sociaux (YouTube, Facebook, LinkedIn...). Ce travail de valorisation se poursuivra en 2024 :

- Coop de So : [Aux énergies renouvelables, citoyens !](#)
- Citoyens pour une Dynamique Carmausine (CDC) et son Café Dynamo : [Ça roule pour l'auto-réparation de vélos !](#)
- Les Chlorophylliens : [Des champignons aux petits soins pour les abeilles ?!](#)
- Familles rurales du Causse : Les friperies (*vidéo à venir sur YouTube*)
- Chicken Paradise 81 : les poulaillers collectifs (*vidéo à venir sur YouTube*)



[Bouge ton Climat] - Episode #3 : Ça roule pour l'auto-...

63 vues • il y a 4 semaines



[Bouge ton Climat] Episode #2 : Des champignons aux...

148 vues • il y a 2 mois



[Bouge ton Climat] Episode #1 : Aux énergies...

137 vues • il y a 2 mois

4.1.5 Lancement du 3eme appel à projets pour le fonds « Coup de Pousse »

Sous l'impulsion du réseau « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial a lancé en 2023, la 3ème édition du fonds de soutien « Coup de Pousse » qui permet d'accompagner des collectifs citoyens à l'émergence d'actions en faveur de la transition écologique. Pour cette troisième édition, l'appel à projet a été ouvert en avril 2023 et les porteurs de projets avaient jusqu'au 9 juin pour déposer leur candidature. Une [vidéo](#) de promotion de ce troisième appel à projets a été produite pour communiquer largement sur le dispositif (relais de communication, presse locale...) et inciter les collectifs citoyens à candidater.



Le comité de sélection composé d'élus et de membres du réseau « Bouge Ton Climat » a proposé aux élus du bureau du PETR Albigeois Bastides de retenir **6 projets sur 9 candidats** et d'accorder une subvention allant de **1100€ à 2000€** :

- L'association Chicken Paradise 81 récompensée pour la mise en œuvre d'un Poulailler collectif au Lycée Jean Jaurès de Blaye Les Mines en lien avec les élèves et l'équipe pédagogique,

- L'association Endemic'Amis soutenue pour son projet d'Achats de matériels pour permettre la stabilisation de la faune sauvage en détresse et ainsi assurer une meilleure prise en charge des animaux sauvages en urgence vitale,
- Le Centre d'Etudes des Techniques Apicoles (CETA) du Haut Languedoc lauréat pour son projet d'équipement pédagogique et informatif de l'Arboretum mellifère du Rucher-Ecole de Réalmont avec notamment la création de panneaux et de parcours de visite,
- L'association du Secours Catholique des Monts d'Alban et du Villefranchois récompensée pour son projet de Jardin partagé à Alban, nouvel espace de vie sociale autour de l'alimentation, le partage et la coopération,
- L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Teillet lauréate avec son projet de Jardin partagé à Teillet pour notamment promouvoir les circuits courts, la permaculture, et les échanges intergénérationnels,
- L'association CIVAM Cordais retenue pour ses actions permettant la mise en place d'un tiers-lieu nourricier à Saint Martin Laguépie afin d'apporter une alimentation saine et de qualité pour tous, notamment les publics fragiles tout en valorisant la production des agriculteurs,



Retrouvez une présentation plus détaillée de chaque projet sur [le site du Pôle Territorial](#).

4.1.6 Emergence de nouvelles actions structurantes

Dispositif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

L'enjeu de la « préservation de la ressource en eau » est un sujet de préoccupation commun aux 5 intercommunalités du Pôle Territorial et les élus du PETR ont souhaité engager un travail collectif afin d'imaginer un dispositif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

Pour ce faire, un groupe d'agents référents issus des EPCI a été constitué pour co-élaborer cette action et une réunion de travail a été organisée en septembre 2023. Cette réunion a permis de réaliser un retour d'expérience sur le projet mené en Centre-Tarn en 2022, de partager les besoins des collectivités, et de définir des premières pistes de travail pour faire émerger ce dispositif collectif. Par la suite des échanges avec les syndicats de bassin versant et l'agence de l'eau ont permis de préciser le dispositif et d'échanger sur les pistes de financements possibles.

Concrètement, le projet a pour objet la mise en œuvre par les communautés de communes du Pôle Territorial, en coopération avec les acteurs locaux, d'un dispositif collectif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour les ménages et les collectivités (communes, EPCI), avec :

- Pour les ménages, la création d'un chèque de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie permettant d'acheter des récupérateurs dans les commerces locaux (dispositif similaire à l'expérience mise en place sur Centre Tarn). Par ailleurs, les ménages bénéficiaires seront informés et sensibilisés sur les enjeux liés à ces récupérateurs (moustiques tigre, intégration paysagère, ...). Ils seront également conviés à participer à un temps de sensibilisation à la sobriété en eau pour les usages domestiques et extérieurs.
- Pour les collectivités, soutien pour l'équipement des installations publiques de récupération des eaux de pluies. Dans la même logique de sensibilisation à la sobriété, des formations auprès des agents avec le CNFPT pourront également réalisées sur la gestion économe des espaces verts par exemple.

Ces pistes ont été présentées en bureau du PETR le 27 novembre. L'agence de l'eau a manifesté un intérêt sur ce dispositif, et le dépôt d'un dossier de demande de financement est donc à l'étude pour lancer les actions en 2024.

A noter que ce travail s'inscrit dans une logique d'approche systémique de l'enjeu « eau » et se positionne ainsi en articulation avec d'autres actions menées sur le sujet, comme par exemple : projet de « dispositif territorial pour favoriser la transition vers une agriculture de conservation des sols » porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval et la Chambre d'Agriculture du Tarn, inscription d'investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique des bâtiments publics (dont récupération eaux de pluie) dans le dispositif régional DIE (Dotation Innovation Expérimentation), etc.

Unité de production de granulés bois

Le Pôle Territorial et la CC des Monts d'Alban et Villefrancois ont été sollicités début 2023 par une association tarnaise de consommateurs de granulés bois (Tarn Pellets et Granulés), pour réfléchir à l'émergence d'une unité de production de granulés. Cette association créée en 2022, regroupe 360 sympathisants dont 290 adhérents. Elle poursuit deux objectifs :

- Grouper les achats pour faire face à la pénurie et obtenir des prix plus raisonnables, en organisant des commandes groupées. Deux commandes ont été organisées en 2023 pour un volume de 200 tonnes de pellets.
- Etudier la possibilité de fabrication de pellets en construisant une unité de production territoriale citoyenne sur le modèle des coopératives d'énergie d'une capacité de production située entre 5000t et 10 000t /an.

Un travail d'animation et de rédaction d'un cahier des charges a été réalisé afin d'identifier un acteur en capacité de nous apporter de l'expertise sur ce projet qui présente les objectifs suivants :

- **100% local** en valorisant les déchets de bois existants des entreprises implantées sur le site identifié sur la zone d'activité bois d'Alban ou exerçant à proximité du site de production ainsi que différents gisements forestiers présents sur la CCMAV et/ou le Tarn. Une étude sur la mobilisation des gisements de la ressource est lancée avec l'aide de l'animation bois énergie hébergée par Trifyl.
- **de dimension territoriale qui s'inscrit pleinement dans la transition écologique du territoire.** Le segment clientèle recherché en premier lieu est les habitants du grand Albigeois (Nord Tarn), du Tarn et des territoires limitrophes. Les collectivités seront également impliquées dans le projet via l'émergence d'une SCIC et également en tant que consommateur pour alimenter différentes chaufferies bois au granulés existants et à venir.
- **une fabrication d'un granulé de qualité.** L'objectif du projet est de produire un granulé certifié qui apporte une garantie sur sa qualité et assure la possibilité des recours auprès des fournisseurs de poêle et chaudières pour les usagers.
- **Une structuration d'une filière locale bois source d'économie et d'emplois tout en préservant les différentes fonctions de la forêt.**
- **Dans un développement durable tout au long de son procédé de production,** mais également concernant le choix des matériaux utilisés et le mode de distribution de ses produits. L'étude lancée pour la définition du projet abordera ces questions qu'il s'agisse de l'optimisation dans la logistique de distribution par le recours à des entreprises locales existantes, des matériaux de conditionnement, de l'organisation de points de livraison collective sur le territoire pour grouper les livraisons et limiter ainsi les émissions de carbone.
- **Une innovation,** que ce soit dans l'innovation sociale avec la création d'une entreprise SCIC multi partenariale qui associe les consommateurs, les collectivités locales, les fournisseurs, les entreprises... afin que l'ensemble des parties prenantes soit associé, que ce soit dans son modèle économique avec un développement plus résilient ou la coopération constitue les fondations du projet.

Une consultation a été lancée courant octobre 2023 et c'est la société RAGT Energie qui a été retenue pour réaliser une étude de faisabilité qui vise à :

- Participer à l'évaluation des gisements disponibles pour alimenter cette unité
- Réaliser des essais de granulation et des analyses en combustion du granulé produit
- Etudier la faisabilité technico-économique d'une usine de production de pellets
- Etudier les modalités d'optimisation technico-économique du réseau de distribution des granules

Un dossier de financement a également été constitué pour une aide financière à hauteur de 70% du montant TTC.

Emergence d'une filière Pierres sèches

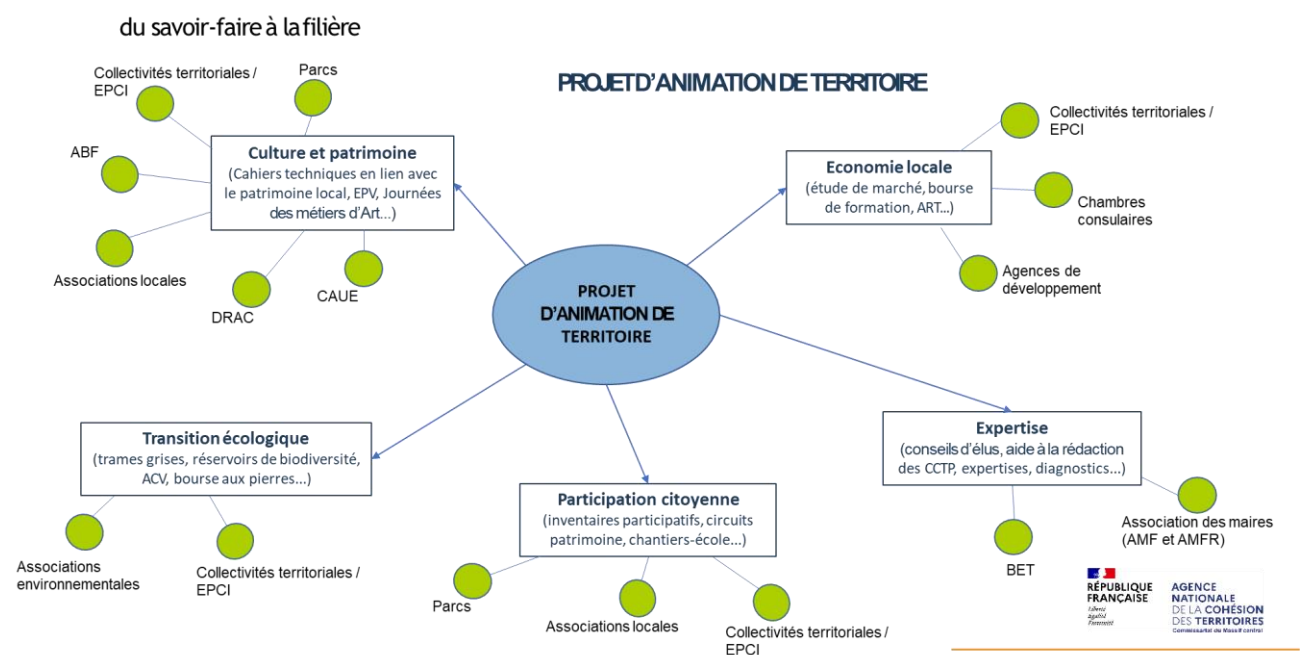
Suite à un diagnostic réalisé avant le COVID en 2019 sur la pierre sèche dans le Tarn par l'association ABPS (Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches), le territoire Albigeois et des Bastides était ressorti comme un territoire avec de forts enjeux, de part :

- Le patrimoine vernaculaire en pierres sèches présents
- La grande diversité de composition et de couleur de pierres (granit, schiste, grès, calcaire...) et la présence de nombreuses carrières encore en activité
- Le manque de professionnels
- Le soutien du département pour l'émergence d'une filière
- La motivation de plusieurs élus sur cet enjeu

Aussi après plusieurs rencontres de travail en présence d'ABPS et du Département du Tarn, il a été présenté aux élus, qui ont validé, le projet pour 2024 de lancer de premières actions autour de la pierres sèches. Les objectifs du programme envisagés sont :

- De structurer une offre de services et la diffuser dans les territoires
- D'accompagner le développement économique de la filière

Plusieurs actions seront organisées en 2024 et jusqu'à 2027 pour différents publics qu'ils soient professionnels (formation, accompagnement économique...), publics (aide à la rédaction des CCTP, formation CNFPT...), associatif, culturels...



4.1.7 Les actions de mobilisation des élus face aux enjeux de la transition écologique

Organisation d'une fresque du Climat pour les élus de Saint-Benoit-de-Carmaux



Le Pôle Territorial a organisé pour les élus de la commune de Saint Benoit de Carmaux, à leur demande, un atelier de la « Fresque du climat ». L'occasion de mieux appréhender les mécanismes et les enjeux liés au changement climatique et d'évoquer collectivement quelques pistes d'actions. La Fresque du climat est un jeu de 42 cartes qui permet, grâce à l'intelligence collective, de retrouver les liens de cause à effet à l'œuvre dans le cadre du changement climatique. Toutes les données sont issues des rapports scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Une visite « Espaces publics : on désimperméabilise ! »



Améliorer le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, favoriser la biodiversité et réduire le phénomène d'îlots de chaleur... face aux effets du changement climatique, la désimperméabilisation et la renaturation des sols urbains présentent de nombreux avantages. L'occasion également d'améliorer la qualité de vie et la qualité paysagère des cœurs de bourgs et des centres-villes.

Face à cette problématique émergente dans les projets d'aménagement, une visite d'opérations a été organisée en partenariat avec le CAUE le 26 octobre 2023 à Réquista et Valderiès. Près d'une trentaine d'élus ont participé à ces visites.



A Réquista, les élus et l'équipe de paysagistes-concepteurs nous ont accueillis sur la place François Fabié. Ici, le grand parking autrefois bitumé a été totalement désimperméabilisé pour répondre à un impératif technique : prévenir les inondations et les surcharges subies par la station d'épuration lors des épisodes cévenols. Dalles alvéolaires et végétalisées, noue paysagère et hydraulique, mélange terre pierres, bitume poreux et sous couches drainante... un large panel de matériaux filtrants a été décliné dans le cadre de cette opération.



A Valderiès, la place de la Mairie a entièrement été réaménagée. La place était constituée de surfaces imperméables à 91 % avant travaux, majoritairement occupée par du stationnement. Les quelques arbres dont les pieds étaient très contraints n'ont jamais pris vraiment leur place. Outre les aménagements fonctionnels, esthétiques et ludiques de la place, le projet a permis de désimperméabiliser une surface importante : Avant les travaux, les surfaces perméables étaient de 8%, elles sont désormais de 35 % (stationnement filtrant, pieds de façades végétalisés, espaces enherbés et plantations, toiture végétalisée sur le bâtiment multi-usage...).

4.2 Vers une Fabrique Locale de territoires en transition

4.2.1 *Rappel sur les enseignements du parcours des territoires pilotes de la transition avec la Fabrique de la transition*

Fin 2021, suite à un diagnostic réalisé par la « **La Fabrique des transitions** » sur les capacités de portage et de pilotage d'une transition systémique sur le territoire, le Pôle Territorial s'est engagé dans la première promotion du parcours d'accompagnement expérimental « **Territoires pilotes de la transition** ». Un des objectifs du PETR est de réfléchir à l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition.

Cet accompagnement a permis, entre autres, d'aider au positionnement vis-à-vis des transitions à engager sur nos territoires dans une démarche de « conduite du changement systémique », c'est à dire : sortir des logiques sectorielles pour aller vers une approche plus transversale ; regarder ce que cela implique en termes de nouvelles formes de coopération entre acteurs ou encore comme nouvelles organisations et management au sein des collectivités.

4.2.2 *Coopération et approche systémique – organisation d'une formation pour les managers*

Pour amplifier nos transitions, les questions de coopération entre acteurs, entre territoires, avec les citoyens sont apparues comme un enjeu majeur. C'est pourquoi un travail spécifique visant à interroger nos pratiques de coopération a été engagé avec l'appui de la Fabrique des Transitions au travers de groupes de travail avec élus, DGS et agents « référents » en charge de la transition.



En 2023, les DGS des Communautés de communes du PETR, ont travaillé en commun sur la conception d'une formation commune aux 5 EPCI qui vise à :

- Prendre conscience que l'on peut s'organiser différemment pour porter des projets plus ambitieux ;
- Faire des responsables de nos collectivités des ressources au service de la coopération et la transversalité ;
- Développer des projets à l'appui de nouveaux outils, méthodologies et organisations ;
- Ouvrir des perspectives d'évolution et de transformation de l'action publique ;
- Mettre en pratique en mobilisant des situations issues du « réel » de nos territoires.

3 agents ont été identifiés parmi les 5 EPCI pour établir un cahier des charges qui a été soumis au CNFPT pour l'organisation d'une formation intra de 5 jours, soit une journée de formation dans chaque communauté de communes. Ce cahier des charges prévoit :

- D'appréhender les fondamentaux sur les enjeux environnementaux, économiques et sociétaux en jour J1
- De réinterroger la fonction et la posture du « manager » au regard de la coopération et de la transversalité en jour J2 et J3
- De réinterroger le management des projets dans la transversalité et la coopération en jour J4
- De se questionner sur l'évolution et la transformation de nos collectivités et de l'action publique en jour J5

Les agents concernés par cette formation sont les responsables de pôle et chefs de services , soit près d'une quarantaine d'agents territoriaux. Tout au long de cette formation, nous nous demanderons notamment comment intégrer davantage les logiques de coopération et de transversalité dans les actions et modes de faire de nos collectivités ? Quels rôles les techniciens de collectivités en particulier les « managers » peuvent jouer pour y contribuer ? Quelles postures, compétences et méthodes « nouvelles » sont à mobiliser ? Avec une ambition : faire des responsables de nos collectivités des ressources au service de la coopération et la transversalité et amplifier nos transitions!

4.2.3 Organisation d'une première journée de formation

La première journée de la formation « du participatif au coopératif, manager à l'heure des transitions dans les collectivités territoriales » (cf. paragraphe précédent) s'est tenue le 19 décembre dans la salle des fêtes de



Bournazel sur le territoire de la communauté de communes du Cordais et du Causse,. Elle a réuni une quarantaine de participants issus des 5 EPCI du territoire (DGS, responsable de pôle et de services, etc.).

Cette première journée visait à appréhender les fondamentaux sur les enjeux environnementaux, économiques et sociétaux ainsi qu'à partager les besoins et attendus des participants sur cette formation. Elle a permis de partager une culture commune sur les questions d'organisation, de coopération, d'approche systémique... en matinée ; et l'après-midi les participants ont réalisés une fresque « FICO », Fresque des Impacts et adaptation aux Changements climatiques en Occitanie, qui est une version territorialisée de la fresque du climat dite « classique ». Voir <https://reco-occitanie.org/fico-la-fresque-des-impacts-et-adaptation-aux-changements-climatiques-en-occitanie/>

La seconde journée de la formation aura lieu le 15 janvier 2024 à Réalmont pour approfondir davantage la question managériale à l'heure des transitions et (se)réinterroger sur la fonction et la posture du "manager" (compétences psychosociales, écoute active et réflexivité, analyse de ses pratiques...)

4.2.4 Animation de nos réseaux d'agents de développement et mise en réseau des acteurs

Dans le cadre de l'émergence de cette fabrique locale de territoires en transition, l'animation de réseaux d'agents de développement est importante pour permettre l'émergence de plus de coopération et de travail en co-construction entre nos collectivités.

Durant l'année 2023 nous avons poursuivi les mises en réseaux locaux suivants :

- Réseau des chargés de communication

Les chargés de communication ont été réunis pour la seconde fois le 15 juin autour de la place de la transition écologique dans la communication, qu'elle soit externe ou interne aux collectivités.

Chaque participant a pu présenter la structuration de son territoire en matière de transition écologique (agents, élus référents, outils de communication dédiés...).

Constat : Sur les territoires, diverses actions sont menées mais il n'existe pas de dénominateur ou de fil conducteur commun en matière de communication pour mettre en valeur ces initiatives.

Objectif : Créer une dynamique partagée de communication, porter en commun un récit sur le volet de la transition et capitaliser les initiatives locales qui fleurissent sur le territoire.

- Réseau des agents référents sur la transition écologique, PCAET ou développement durable

Le réseau des agents référents sur la transition écologique/PCAET s'est réuni à six reprises en 2023 avec l'appui du PETR, en particulier pour travailler collectivement sur la réalisation des rapports à mi-parcours des PCAET.

Ainsi, afin de définir une méthode commune d'élaboration des rapports, de collecter et partager les indicateurs disponibles, et de préparer le premier COPIL du 13 mars avec les élus, le réseau s'est réuni quatre fois le 27 janvier, le 9 février, le 17 février et le 1^{er} mars.

Puis pour préparer le 2nd COPIL du 13 juin, le réseau s'est réuni à deux reprises le 27 avril et le 30 mai. Les échanges ont permis de partager les évolutions envisagées pour la suite de la mise en œuvre des PCAET et de définir les animations prévues lors du COPIL.

Par la suite, au sein du réseau des agents référents PCAET, une trame commune de rédaction du rapport a été co-élaborée à distance (drive) permettant de partager les éléments collectifs liées à cette démarche (paragraphes en communs, données communes, mise en page du rapport...); chaque EPCI y ajoutant ensuite ses spécificités.

En termes de perspectives, d'autres réunions du réseau seront à venir en 2024 pour travailler notamment sur la suite de la mise en œuvre des PCAET.

- Réseau des chefs de projets PVD

Sur un rythme d'une rencontre tous les 2-3 mois, le Pôle Territorial propose aux chefs de projet PVD de se rencontrer pour un échange libre sur les actualités et les projets de chacun. Ce réseau vient en complément de la mise en réseau déjà proposée par la DDT. L'échelle du Pôle Territorial permet un échange entre territoires voisins et un partage d'informations en matière d'accompagnement financier des projets dans le cadre des contrats territoriaux portés par le Pôle.

- Réseau des DGS des 5 intercommunalités

En 2023, ce réseau s'est réuni 3 fois autour notamment du projet commun de formation des agents sur les questions de management par la coopération. Ces rencontres ont également été l'occasion d'évoquer des pistes d'actions communes comme les Plans InterCommunaux de Sauvegarde (PICS). Une visio avec le référent du CEREMA a été organisé sur ce sujet afin de permettre une information sur les principes et modalités de mise en œuvre localement.

- Réseau des offices du tourisme du territoire

Les offices de tourisme se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler en commun sur l'émergence du dispositif d'accompagnement des prestataires touristiques dans le cadre de Leader et pour échanger informations et actualités .

4.2.5 Révision de la convention territoriale

La convention territoriale précise les missions déléguées au Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides par les Communautés de Communes membres. Elle fixe la durée, l'étendue et les conditions financières de la délégation ainsi que les conditions dans lesquelles des services des Communautés de Communes membres pourraient être mis à la disposition du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides. Quatre missions ont été confiées au Pôle Territorial :

1. Des missions de socle commun :Contractualisation (CRTE, CTO, LEADER...); Animation PCAET, PAT ; animation du Conseil de développement
2. Des missions ponctuelles : Animation SCOT, Signalétique...
3. Des prestations de services
4. De la mutualisation

La convention territoriale doit faire l'objet d'une révision afin de tenir compte des évolutions des missions du PETR :

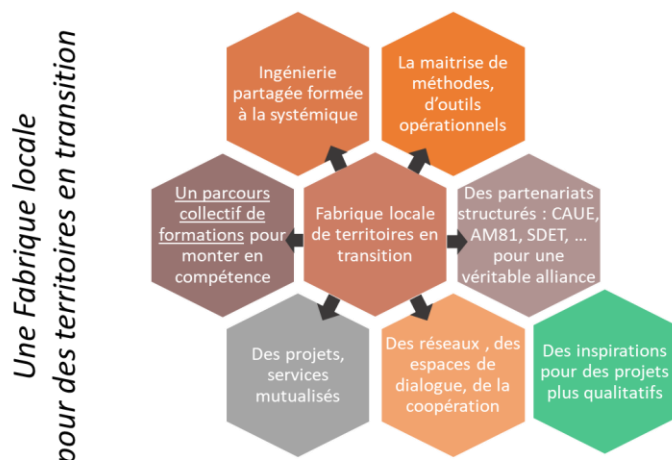
- Le travail sur la mobilisation citoyenne et l'accompagnement des initiatives citoyennes (bouge ton climat, coup de pouce...)
- Mise en réseau des agents : Référents développement durable, DGS, chargé de mission de communication, PVD...

Elle doit également prendre en compte d'autres modes de faire, d'organisation et de management des projets en accord avec les enjeux de transition qui nous invitent à un travail spécifique sur la coopération et l'organisation des équipes techniques pour créer ou renforcer les différentes transversalités nécessaires pour répondre à ces enjeux.

Un groupe d'élus a été mis en place afin de travailler ce projet. Il était constitué des représentants suivants :

- M. Jean-Luc ESPITALIER
- M. Bernard ANDRIEU
- M. Guy GAVALDA
- M. Sylvian CALS
- Mme Marie Claude ROLLAND
- Mme Myriam VIGROUX
- M. Jean-Marc BALARAN

Dans une logique de poursuite du travail engagé avec la Fabrique des Transitions, il a été proposé d'inscrire le PETR dans un rôle de fabrique locale de territoires en transition.



7 piliers/missions ont été proposés :

1. Travailler sur une ingénierie partagée et formée à la systémique
2. S'outiller et maîtriser des outils et méthodes qui aident la définition et le pilotage des projets du territoire vis-à-vis de la transition écologique et des approches systémiques
3. Structurer des partenariats autour de ce projet pour compléter nos ressources et travailler nos complémentarités : CAUE, SDET, AMF81, Trifyl...
4. Animer des réseaux et des espaces de dialogue (élus, agents...) – se forger une culture de la coopération
5. Porter des projets/services mutualisés entre EPCI

6. Définir collectivement un parcours de formations pour monter en compétences tant vis à vis des agents et des élus du territoire
7. Donner à voir et inspirer les porteurs de projets avec les réalisations exemplaires existantes sur le territoire – encourager l'innovation

Un travail spécifique doit être poursuivi en 2024 avec notamment la rencontre des conseillers communautaires pour confronter ce projet aux attentes des élus.

4.3 Le Projet Alimentaire Territorial

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est impliqué depuis de nombreuses années dans la structuration, l'organisation et l'animation des circuits courts.

A partir de 2016, le territoire s'est fixé pour objectif de construire collectivement un Projet Alimentaire Territorial, tel qu'il est défini par la loi d'avenir pour l'agriculture d'octobre 2014. Une première stratégie territoriale a été menée pour la période 2017-2020 donnant lieu à une reconnaissance et la labélisation PAT par le ministère de l'agriculture en 2019.

Une seconde stratégie a été développée pour la période 2021 – 2026.

4.3.1 Coordination du Projet Alimentaire Territorial

Le projet alimentaire territorial réunit une vingtaine de partenaires autour de la mise en place d'actions pour répondre aux enjeux du territoire.

En accord avec la stratégie 2021 – 2026, un plan de 24 actions a été construit pour répondre à l'appel à projets de France Relance « Consolidation des PATs » pour la période 2022-2023. Le Pôle Territorial a déposé un dossier unique auprès de la DRAAF intégrant l'ensemble des actions, porté par quinze partenaires. Cela a nécessité d'établir des conventions de partenariats entre le PETR (porteur de PAT) et les partenaires. Le PETR centralise les informations et le suivi administratif pour être un interlocuteur unique sur le territoire et auprès de la DRAAF. Cette mission nécessite un lien étroit avec les partenaires pour répondre à toutes leurs questions.

L'ensemble de ces missions est assuré par la chargée de mission "Projet Alimentaire Territorial", représentée par Anaïs Huot. Le congé maternité d'Anaïs, du 28 mars – 11 septembre 2023, a nécessité un recrutement sur ce poste pour garantir la continuité de l'animation, la coordination du PAT ainsi que pour mener à terme les actions déposées par le PETR. Le financement de ce poste a fait l'objet du dépôt de l'action « Animation des dynamiques territoriales de transitions alimentaires » porté par le PETR sur l'appel à projet France Relance. Le contrat à durée déterminée de remplacement a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 pour conclure les actions et rédiger les bilans de la programmation.

Concrètement, au cours de l'année 2023, la chargée de mission a :

- Rencontré chaque partenaire pour faire le point sur l'avancement de leur(s) action(s) ;
- Participé aux différents temps / événements importants pour les actions des partenaires. Par exemples : rencontre autour de la transmission agricole organisé par l'ADEART en octobre, restitution officielle du travail de construction du projet de chantier d'insertion du CIVAM (avec la banque des territoires) en novembre, speed-meeting entre les producteurs et artisans organisé par la Chambre d'agriculture en novembre...
- Relayé et fait le lien entre les partenaires, les agents territoriaux et les élu.es pour la mise en œuvre des actions. Par exemple : réunions d'information et de réflexion au vu du développement de l'activité maraîchage auprès des élu.es, organisé par la Chambre d'agriculture ;
- Mené les actions portées par le PETR (voir ci-dessous) ;
- Animé la gouvernance du PAT. En 2023, les partenaires ont été conviés à un comité technique dont l'objet a été de faire le point sur le programme d'actions et les procédures de fin d'actions (prolongement, demande de solde et suite envisagée). Ce comité technique a eu lieu le 28 novembre à la salle de la Récréée à Taix.

Les autres instances constitutives de la gouvernance du PAT (comité de pilotage et commission Agriculture et Alimentation) ne se sont pas réunies sur l'année 2023. Un prochain temps de concertation avec le comité de pilotage est prévu au cours du 1^{er} trimestre 2024, après une première phase de bilan des actions 2022-2023 et de prospective des partenaires techniques.

4.3.2 Pilotage des actions PAT propres au PETR

Dans le cadre de l'appel à projet « Consolidation des PATs » de France Relance, le PETR porte cinq actions réparties dans le plan stratégique 2021-2026 comme suivant :

Axe stratégique 1 : Optimiser la logistique de la vente directe

- « Optimiser la logistique des circuits courts »

Terminée en 2022, cette action a consisté en la réalisation d'une étude auprès des producteurs pour identifier les freins à la commercialisation en circuit court et établir des pistes d'actions pour y répondre. L'étude a été menée par Charlotte Coureau, en stage durant 5 mois au cours de l'année 2022. La synthèse est disponible sur notre site internet : <https://m-url.eu/r-4a9k>

Cette étude a permis d'amender l'action « Organiser des speed-meeting producteurs distributeurs et restauration collective » portée par la Chambre d'Agriculture. En 2023, en réponse aux besoins / freins identifiés de l'étude, la Chambre d'Agriculture a organisé des ateliers destinés aux producteurs pour travailler sur l'aspect logistique de leur distribution en circuit court. Le PETR est associé à cette action via la mise en œuvre de ces ateliers.

Axe stratégique 2 : Augmenter la qualité de la restauration collective

- « Formation des acteurs de la restauration collective » (2022 et 2023)

Dans la poursuite des missions engagées du Pôle territorial en faveur d'une restauration collective de qualité, le plan de relance a permis d'établir un nouveau plan de formation sur 2022 et 2023 à destination des élu.es/ agents territoriaux et des cuisinier.es/ gestionnaires.

En avril 2023, le PETR a organisé une journée de formation sur le thème « Cuisiner des produits locaux qui entrent dans les objectifs de la Loi Egalim » pour les agents de restauration collective. Les participants ont passé la matinée en cuisine pour découvrir et réaliser des recettes utilisant des produits de filière de qualité du Pôle territorial. Cet atelier était animé par Pascal Sudre, chef cuisinier membre des Logis du Tarn.



Cet atelier s'est poursuivi par un moment convivial autour du repas avant d'entamer une après-midi plus théorique avec la présentation de produits locaux. Les représentants des filières labélisées *Label Rouge* : Ail rose de Lautrec, Veaux d'Aveyron et du Ségala et Agneaux du Tarn ont présenté leur cahier des charges, leur organisation sur le territoire et les fournisseurs de restauration collective qui leur sont propres. Également présentés à ce rendez-vous : la plateforme Agrilocal 81 qui a pour objectif de faciliter les échanges entre les producteurs et fournisseurs du département avec la restauration collective et la société Aligerma, située à Albi, qui transforme et fournit des légumineuses occitanes prêtes à l'emploi aux restaurations collectives.



L'objectif de la journée a été atteint ; les cuisiniers ont découvert de nouvelles recettes à base de produits locaux sous SIQO et ont pu échanger avec les filières locales.

Dans cette même stratégie, le Pôle territorial a été associé à l'action « Accompagnement de la restauration collective » portée par la Chambre d'Agriculture pour mener les réunions d'information sur les lois et dispositifs en restauration collective auprès des agents territoriaux et élu.es. Ces réunions ont eu lieu le 26 septembre et 17 octobre 2023, à Albi et en visioconférence.

- « Valoriser les filières de qualité pour atteindre les objectifs de la loi Egalim »

Cette action a été réalisée exclusivement en 2023. Elle s'est concrétisée par un concours de cuisine à destination des amateurs sous le thème « Cuisinons notre terroir ». Pour mener à bien l'organisation de ce concours, le Pôle territorial a développé un partenariat avec l'association les Artisans du Goût, habitué de

ces opérations. En plus de leurs conseils techniques précieux, les membres de cette association ont constitué un jury de qualité lors de la finale du concours.

Le Pôle territorial s'est chargé de la communication, de la logistique et des échanges avec les participants. Le concours s'est déroulé en deux temps :

- du 18 septembre au 15 octobre 2023 : phase de pré-sélection des recettes envoyées par les candidats
- 29 octobre : phase finale à la cuisine de la cantine scolaire de Villefranche d'Albigeois - réalisation et dégustation des recettes sélectionnées.

Ce concours a permis de valoriser les filières de qualité présentes sur le PETR. En effet, les candidats étaient contraints de travailler au minimum un de ces produits : le veau d'Aveyron et du Ségala, le Roquefort, l'agneau tarnais, l'ail rose de Lautrec ou la volaille du Ségala. Le 29 octobre, ce sont cinq finalistes qui se sont réunis pour concocter et présenter leurs plats au jury (voir photo ci-contre).



Suite à ce concours, un livret de recettes a été édité et offert à l'ensemble des candidats et des partenaires du PAT. Ce livret présente en première partie les filières du territoire et en seconde, les recettes finalistes du concours. Il a été imprimé en 60 exemplaires.

Il est téléchargeable sur notre site à l'adresse suivante :

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/actualites/decouvrez-des-recettes-inspirees-de-notre-terroir>

Axe stratégique 6 « Construire une gouvernance alimentaire » :

- **“Goûtons nos campagnes”**

« Goûtons nos campagnes » est une fête de la transition agricole et alimentaire qui est l'occasion de montrer l'ensemble des initiatives engagées sur le territoire et faire prendre conscience aux habitants des évolutions en cours. L'ambition est de réunir l'ensemble des partenaires du PAT et au-delà.

Cet événement s'est tenu deux fois, en 2022 et en 2023, sur la semaine du goût qui a lieu en octobre. Le format de ces deux éditions a été très similaires.



Les premiers groupes de travail, qui ont eu lieu en 2022, ont permis de définir le rôle du PETR et les attentes des partenaires vis-à-vis de cette action. Il a été conclu que le PETR coordonne l'événement, c'est-à-dire que la chargée de mission mobilise les acteurs du territoire, anime les groupes de travail et s'assure ainsi de la cohérence de la programmation. De plus, le PETR propose d'aider financièrement les partenaires de l'événement pour la mise en place de conférences, de spectacles et d'autres animations sur le territoire en accord avec le thème « transition agricole et alimentaire » (budget qui entre dans les dépenses éligibles à l'appel à projet France Relance).

Pour l'édition 2023, la mobilisation des partenaires a été réalisée via un appel à participation communiqué de façon large à tous les acteurs du territoire (cafés associatifs, compagnies culturelles, chambres consulaires, exploitations agricoles...). Les acteurs intéressés pour construire la programmation se sont réunis à 2 reprises en avril et en juin 2023.

Au final, sur l'édition 2023, ce sont 19 partenaires qui ont rejoint l'opération pour une programmation de 25 événements (programme en ligne sur notre site internet : https://www.pays-albigeois-bastides.fr/sites/pays-albigeois-bastides.fr/files/fichiers/paragraphs/programme_complet_web.pdf).

Un album photo des différentes animations est également en ligne à l'adresse suivante : <https://photos.app.goo.gl/KmTXcJRzLj2CyXkE7>



ZOOM sur les animations proposées par le PETR

Au sein de la programmation 2023, le PETR a décidé d'aborder deux sujets d'importance : la sécurité alimentaire des territoires et l'agriculture de conservation des sols.

Le premier sujet a fait l'objet d'une journée de formations :

- une destinée aux élu.es proposée par Stéphane Linou, expert sur les liens entre résilience alimentaire et sécurité civile
- et une autre, destinée au grand public, intitulée « Résilience alimentaire et eau : le rôle du microbiote du sol » proposée par Céline Basset, experte en microbiologie des sols. Ces deux formations ont eu lieu, en parallèle, à Cap Découverte sur la journée du mardi 10 octobre.



Au total, ce sont plus de soixante-dix personnes qui ont participé à la formation de Céline Basset, dont une classe de BPREA du MFR de Brens et deux classes du lycée agricole Fonlabour, et ce sont dix élu.es qui ont participé à la formation de Stéphane Linou.

Cette journée s'est clôturée par une conférence en tandem avec ces deux intervenants, ouverte à toutes et tous. Puis le PETR a offert un buffet local aux présents.

Le second sujet, l'agriculture de conservation des sols, a été abordé à travers une visite de ferme et un ciné-débat, le samedi 14 octobre. La ferme qui a ouvert ses portes pour l'occasion est le GAEC de la Rigné, un élevage ovin lait situé à Lamillarié. Cette ferme pratique l'agriculture de conservation des sols depuis l'installation du fils dans la structure. Huit visiteurs ont eu l'occasion d'échanger avec Maxime Mahuziès, le fils, et de faire le tour de la ferme. Nous avons ensuite poursuivi par la projection de « Paysans du ciel à la terre » au cinéma de Réalmont, qui met à l'écran des agriculteurs qui se préoccupent de la fertilité de leur sol. Le PETR a invité l'association Sol et eau pour répondre aux questions du public et apporter leur expérience dans leur ferme.

4.4 La transition agricole

4.4.1 L'émergence d'une filière chanvre

Dans une optique de transition agricole et de valorisation des ressources locales, le Pôle Territorial s'interroge sur les possibilités et les capacités du territoire à développer une filière chanvre. Pour cela, il a sollicité l'ANCT pour un accompagnement sur-mesure à l'ingénierie. C'est ainsi que la Chambre d'Agriculture du Tarn a été retenue pour réaliser une étude d'opportunité spécifique au territoire.

Cette étude, en accord avec le cahier des charges établi par le PETR, se décompose en deux phases :

- La première phase représente la rédaction d'un diagnostic du territoire et de la filière permettant d'établir une AFOM (synthèses des Atouts Faiblesses Opportunités Menace) du territoire vis à vis du développement d'une filière chanvre.

Cette étude a été remise début décembre au Pôle pour une restitution aux élu.es lors du conseil syndical le 18 décembre 2023.

- La seconde phase, qui aura lieu uniquement si l'opportunité est validée par les élu.es à l'issue de la phase 1, constituera une enquête auprès des producteurs.rices. Cette enquête mènera à la définition de 2 ou 3 scénarios de développement de la filière.

La coopérative Virgocoop, installée à Caylus (82), est repérée comme le principal acteur agissant sur la filière (production et transformation) à l'échelle local. A l'occasion du conseil syndical du 19 octobre, le PETR a invité le président, Mathieu Ebbesen-Goudin pour présenter la coopérative aux élu.es.

4.4.2 Le démonstrateur territorial pour amplifier les pratiques d'agriculture de conservation des sols

En décembre 2022, le syndicat mixte du bassin versant Tarn Aval a déposé le projet intitulé « dispositif territorial pour favoriser la transition vers une agriculture de conservation des sols » à la candidature de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » France 2030. En mai 2023, le projet est désigné lauréat par la Banque des Territoires et peut donc entrer en phase de maturation.

Ce projet a pour ambition de lever les freins à la transition agroécologique en proposant aux agriculteur.rices du bassin versant un accompagnement technique renforcé et gratuit, ainsi qu'une prise en charge des surcoûts induits par les nouvelles pratiques expérimentées (équipement en semoirs, semences de couverts végétaux, apports de matières organiques essentiellement issues de déchets verts, prestations ponctuelles d'entrepreneurs agricoles) durant une phase de transition s'étalant sur 3 ans. L'agriculture de conservation des sols est la pratique agroécologique qui sera proposée dans cette accompagnement, au vu de ses nombreux bénéfices tels que la diminution de l'érosion des sols, un meilleur fonctionnement hydrique des sols, une plus importante captation de CO2 et une vie du sol enrichit.

Le Pôle Territorial, engagé dans la transition agricole et écologique via la coordination du PAT et des PCAET intercommunaux, est identifié depuis le début comme un partenaire publique important pour faire partie du consortium. En 2023, ce partenariat s'est concrétisé par la participation aux temps de travail avec le syndicat Tarn Aval pour rédiger le plan stratégique et la maquette budgétaire de la phase de maturation et par un soutien politique lors des réunions d'information.

La phase de maturation débutera en janvier 2024 pour une durée de 18 mois.

5 ACTIONS THEMATIQUES

5.1 Réseau des Offices de Tourisme et actions communes de promotion

Le PETR de l'Albigeois et des Bastides vise la promotion du territoire et le développement de l'économie touristique de manière concertée et coordonnée avec les Offices de Tourisme des 5 territoires qui le composent et l'Office de Tourisme d'Albi. Ces structures constituent depuis plusieurs années maintenant le réseau des OT situés sur le PETR. Une des actions prioritaires ciblées par le réseau est la suivante « actions en direction des familles avec enfants ».

En 2023, l'application « Les légendes du Tarn » a été téléchargée 1400 fois.

L'Office de Tourisme Sidobre Vals et Plateaux a rejoint le projet au printemps 2023 avec un parcours composé de 7 POI autour du travail de la pierre et du granite. Plusieurs territoires sont également intéressés par l'intégration de parcours au sein de leur territoire.

La mise en place d'un plan de communication annuel doit être formalisé après que les OT ont réaffirmé leur volonté de maintenir l'application.

Par ailleurs, en 2023, le réseau a principalement travaillé à la mise en place d'un programme de formation à destination des prestataires touristiques présentés plus haut.

Un parcours numérique :

En effet, depuis de nombreuses années, l'utilisation des outils digitaux sont omniprésents dans le parcours touristique des clients que ce soit dans l'avant, pendant ou après séjour.

Les professionnels du tourisme se sont adaptés au numérique et ont régulièrement modifié leurs offres pour être en phase avec les attentes des clients et prospects.

La pandémie mondiale de la COVID 19 n'a fait que renforcer ces nouvelles habitudes de consommation et accentuer l'usage d'Internet. Pour rester visibles, les acteurs touristiques doivent faire preuve d'agilité, mieux comprendre les attentes des clients et adapter leur communication digitale.

Il est donc absolument nécessaire pour les professionnels de mettre à jour et d'optimiser leurs outils de communication digitale et de monter en compétences sur les sujets du numérique afin d'améliorer leurs pratiques, d'être en phase avec les attentes client, de mieux piloter leur prestataire et de gagner en agilité.

Un parcours développement durable en coopération :

La transition écologique est un sujet actuel avec des enjeux environnementaux et économiques importants.

Il est dans l'intérêt des acteurs touristiques de repenser leurs manières de fonctionner et de consommer afin d'adopter de nouveaux schémas énergétiques.

Il est donc nécessaire d'intégrer la notion de transition écologique au sein des entreprises touristiques en diminuant la consommation énergétique, en limitant le gaspillage, en réduisant les déchets, en sensibilisant et en faisant évoluer les comportements de consommation.

Ces parcours seront proposés à 24 prestataires situés sur le PETR en 2024.

Le réseau des Offices de tourisme a également participé à l'identification des prestataires dans le cadre du diagnostic numérique national organisé dans le cadre du Plan de Relance avec la CCI du Tarn.

5.2 Habitat et Urbanisme

5.2.1 Accompagnement du SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais :

Une convention de prestation de service a été signée entre le syndicat mixte du SCoT et le Pôle Territorial afin de mobiliser son ingénierie pour l'élaboration, le suivi et l'animation du schéma.

Au cours de l'année 2023, l'animation du SCoT s'est axée sur la révision du SRADDET Occitanie (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) dans le cadre de la loi Climat et Résilience et son objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Le sujet aura été à l'ordre du jour des 4 comités syndicaux réunis au cours de l'année.

La mission d'animation a également été consacrée au suivi des procédures de documents d'urbanisme locaux avec la participation aux diverses réunions de travail et des réunions des personnes publiques associées (PLUi Cordais et Causse, Cagnac-les-Mines, Taïx, Valderiès, Sainte-Croix, Tanus, futur PLU groupé de Saussenac-Sérénac-Saint Grégoire...) et l'assistance technique du SCoT.

En tant que Personnes Publique Associée, le SCoT a été saisi à deux reprises en 2023 :

- Elaboration du PLU de Valderiès
- Elaboration du PLU de Taïx

Chacune de ces procédures a été présentée au membre du comité syndical avec une proposition d'avis au regard des objectifs fixés dans le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT.

ANNEXES

6 ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT AU 31/12/2023

(Titulaire en vert – suppléants en orange)

EPCI	Titre	Prénom	Nom	Membre du bureau
CC Centre Tarn	M.	Sylvian	CALS	1 ^{er} Vice-Président
CC Centre Tarn	M.	Jean-Luc	CANTALOUBE	Membre du Bureau
CC Centre Tarn	M.	Jean-Claude	MADAULE	
CC Centre Tarn	Mme	Marie-Claude	ROLLAND	5 ^{ème} Vice-Présidente
CC Centre Tarn	M.	Pascal	THIERY	
CC Centre Tarn	M.	Serge	BOURREL	
CC Centre Tarn	M.	Alain	BOYER	
CC Centre Tarn	M.	Jean Pierre	LESCURE	
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Bruno	BOUSQUET	
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Patrick	CARAYON	Membre du Bureau
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Jean-Luc	ESPITALIER	Président
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Bernard	LAFON	
CC Monts d'Alban Villefranchois	Mme	Sandrine	SANDRAL	
CC Cordais Causse	M.	Barnard	TRESSOL	
CC Cordais Causse	M.	Bernard	BOUVIER	Membre du Bureau
CC Cordais Causse	Mme	Sylvie	GRAVIER	4 ^{ème} Vice-Présidente
CC Cordais Causse	Mme	Laurence	POILLERAT	
CC Cordais Causse	M.	Benoit	OURLIAC	
CC VAL 81	M.	Claude	CRAYSSAC	
CC VAL 81	M.	Guy	GAVALDA	3 ^{ème} Vice-Président
CC VAL 81	Mme	Myriam	VIGROUX	Membre du Bureau
CC VAL 81	Mme	Christine	FARSSAC	
CC VAL 81	M.	Didier	ROUDIER	
CC Carmausin Ségala	Mme	Christine	BARRILLIOT	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Louis	BOUSQUET	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	CINTAS	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Claude	CLERGUE	2 ^{ème} Vice-Président
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	BALARAN	6 ^{ème} Vice-Président
CC Carmausin Ségala	Mme	Françoise	EMERIAUD	
CC Carmausin Ségala	M.	Christian	PUECH	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	Mme	Fatima	SELAM	
CC Carmausin Ségala	M.	Didier	SOMEN	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	SENGES	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-François	KOWALIK	
CC Carmausin Ségala	M.	Denis	MARTY	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Michel	SIBRA	
CC Carmausin Ségala	M.	Régis	TESSON	